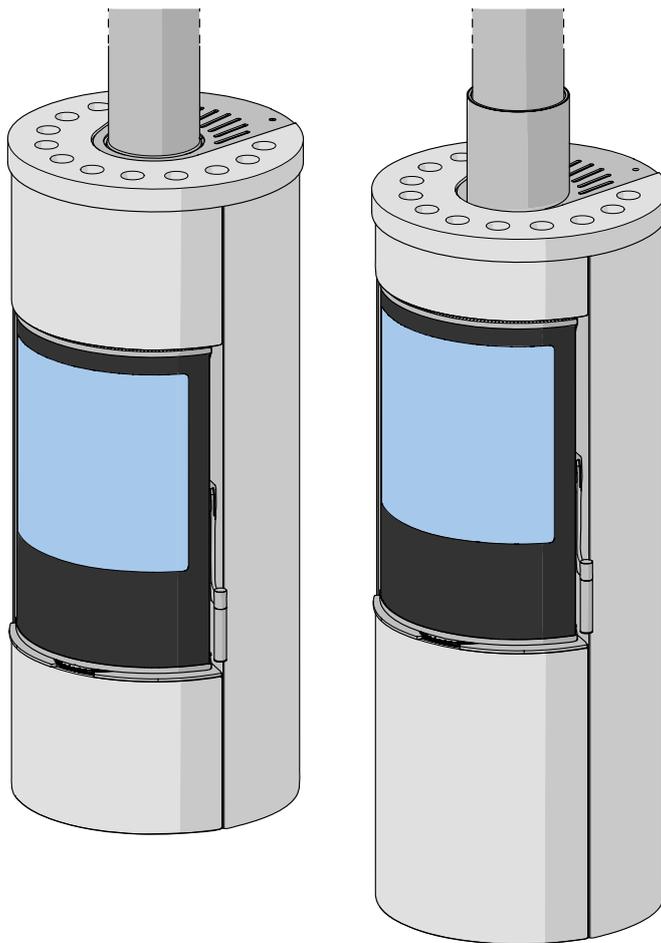




Poêles à bois

E124

E124 A



INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION,
L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN

 **PIAZZETTA**



Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'un de nos produits, fruit d'une longue expérience et d'une recherche continue afin d'obtenir un produit supérieur en matière de sécurité, fiabilité et performances.

Dans la documentation fournie, vous trouverez toutes les informations et les conseils nécessaires pour connaître et utiliser votre produit en toute sécurité et avec la meilleure efficacité.

- i** Avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à toute intervention sur le produit, lire attentivement toute la documentation et les informations, quelle que soit la forme, fournies avec le produit et les éventuels accessoires complémentaires, ainsi que toute autre documentation qui y est citée.
- Si vous rencontrez par la suite des problèmes ou des doutes, veuillez contactez votre revendeur ou le C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) de votre région.

i Ce manuel contient les INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN.

Pour les délais, les limites et les exclusions, consultez le certificat de garantie joint au produit. Afin de poursuivre une politique de développement et de renouvellement constants du produit, le fabricant peut apporter, sans aucun préavis, les modifications qu'il considèrera nécessaires.

Les images présentes dans ce livret sont à titre indicatif et ne représentent pas toujours avec exactitude le produit proposé.

Les CERTIFICATS et DÉCLARATIONS SOUS FORMAT ÉLECTRONIQUE sont disponibles, si prévus par les normes relatives à votre produit, en accédant au site web de l'entreprise (www.piazzetta.com), dans l'espace « produits », sur la page des caractéristiques de chaque produit.

Ce document appartient à Gruppo Piazzetta S.p.A. et ne peut être reproduit ou divulgué à des tiers, entièrement ou en partie, sans autorisation écrite. Gruppo Piazzetta S.p.A. se réserve tous les droits conformément à la loi.

SOMMAIRE

1	AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	4
2	INFORMATIONS SUR LE PRODUIT	6
2.1	Description du produit	6
2.2	Identification des composants	7
2.3	Données d'identification du produit	8
2.4	Caractéristiques	8
2.5	Accessoires sur demande	8
2.6	Données techniques	9
2.7	Dimensions	10
3	COMBUSTIBLE	11
4	GÉNÉRALITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION	12
4.1	Pièce d'installation	12
4.2	Prise d'air extérieure	13
4.3	Cheminée	13
4.4	Souche de cheminée	14
4.5	Canal des fumées	14
5	TRAVAUX AVANT L'INSTALLATION	16
5.1	Déplacement	16
5.2	Déballage	16
5.3	Accès aux parties internes du produit	16
6	INSTALLATION	17
6.1	Distances minimales de sécurité	17
6.2	Installation kit et accessoires	18
6.3	Modes de diffusion de la chaleur	18
6.4	Raccordement de l'air comburant	18
6.5	Raccordement au système d'évacuation des fumées	19
7	ESSAI D'ALLUMAGE ET DE FONCTIONNALITÉ	20
8	HABILLAGE ET FINITIONS	20
9	AVANT D'ALLUMER LE PRODUIT	21
10	UTILISATION	21
10.1	Remarque pour le premier allumage	22
10.2	Ouverture de la porte	22
10.3	Réglage de l'air comburant	22
10.4	Démarrer le produit	23
	<i>Disposition et dimension du combustible</i>	24
10.5	Fonctionnement au minimum	24
10.6	Fonctionnement en conditions atmosphériques défavorables	25
10.7	Surchauffe et extinction	25
10.8	Humidificateur (accessoire)	25
11	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	25
11.1	Entretien programmé	26
11.2	Nettoyage du revêtement en céramique	26
11.3	Nettoyage des parties métalliques peintes	27
11.4	Nettoyage de la vitre	27
11.5	Nettoyage du foyer et du tiroir à cendres	27
11.6	Élimination des cendres	29
11.7	Nettoyage du conduit d'évacuation des fumées du produit	29
12	ARRÊT SAISONNIER DE L'APPAREIL	29
13	ANOMALIES	30
14	ÉLIMINATION DU PRODUIT EN FIN DE VIE UTILE	32
14.1	Déchets électriques et électroniques	32
15	NORMES DE RÉFÉRENCE	33
16	ANNEXE	34
	<i>Plaque signalétique : légende</i>	34

1 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Définition: Par le terme **installation**, il faut comprendre l'ensemble composé de l'appareil et de toutes les installations nécessaires et qui ont une influence sur son fonctionnement, comprenant par exemple les prises d'air, tout le système d'évacuation des fumées (canal de fumée, conduit de cheminée, souche) le local, les autres sources de chaleur, les installations pour la propagation de la chaleur (gainage de l'air chaud ou installation hydraulique).

Définition: Le terme **normes** ou **règlementations** inclut toutes les réglementations européennes, nationales, les règlements locaux, les consignes particulières ou conventionnelles découlant de règlements de copropriété, servitude, lois ou actes administratifs, en vigueur dans le lieu d'installation de l'appareil.

Définition: Le terme **appareil étanche** signifie un appareil (spécialement conçu) qui prélève l'air nécessaire à son propre fonctionnement depuis l'extérieur vers la pièce d'installation. Le terme **installation de type étanche** signifie l'installation de ces appareils de façon à ce que tout l'air nécessaire à la combustion soit prélevé depuis l'extérieur.

- Ce mode d'emploi a été rédigé par le fabricant et constitue partie intégrante du produit. En cas de cession ou de transfert du produit, assurez-vous toujours de la présence du mode d'emploi car les informations y étant contenues s'adressent à l'acheteur et à toutes les personnes chargées de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit.
- Avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à toute intervention sur le produit, lire attentivement toute la documentation et les informations, quelle que soit la forme, fournies avec le produit et les éventuels accessoires complémentaires, ainsi que toute autre documentation qui y est citée. Si vous rencontrez par la suite des problèmes ou des doutes, veuillez contactez votre revendeur ou le C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) de votre région.
- Gruppo Piazzetta S.p.A. décline toute responsabilité pour des situations de danger, des défauts, des vices, un mauvais fonctionnement du produit et pour des dommages aux choses, aux personnes et aux animaux causés par les modifications de l'appareil et pour une utilisation et un entretien qui ne respectent pas ce qui est prescrit par les réglementations et par le constructeur.
- Les éventuelles modifications des paramètres originaux qui déterminent le fonctionnement de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel expressément autorisé par la société et selon les valeurs que cette dernière aura établies. Des interventions non autorisées correspondent à une altération du produit.

 Toutes les règlements nationaux et locaux ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil et l'utilisation de l'appareil.

- L'installation, l'utilisation et l'entretien du produit doivent être effectués en conformité avec les dispositions du constructeur et dans le respect des normes. Le non-respect des indications fournies et certaines opérations incorrectes peuvent générer des situations de danger, des dommages aux choses, personnes et animaux, des problèmes de santé ou des anomalies de fonctionnement.

 L'installation et l'entretien du produit doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié et possédant une connaissance appropriée du produit.

- Utilisez seulement des pièces de rechange originales conseillées par le producteur.

 En présence d'anomalies de fonctionnement ou de pannes, avant d'accomplir tout type d'opération et d'interrompre l'utilisation du produit, consultez la documentation fournie par le constructeur à la rubrique "ANOMALIES" ou "MESSAGES - AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ - ANOMALIES".

 En cas d'incendie du conduit de cheminée, interrompez l'utilisation de l'appareil, n'ouvrez pas la porte, adoptez toutes les précautions nécessaires pour la sécurité et contactez les autorités compétentes.

- Si des gaz/fumées imbrûlés se forment à l'intérieur du foyer, dans des appareils dotés d'une alimentation électrique, ne débranchez pas l'alimentation électrique. Éloignez-vous et adoptez toutes précautions nécessaires pour la sécurité.

 Les fumées qui s'échappent d'un conduit de cheminée obstrué sont dangereuses. Conservez le conduit de cheminée et le canal de fumée propres : nettoyez selon les instructions du constructeur.

- Maintenez propres les échangeurs et les passages de fumée de la chaudière : nettoyez selon les instructions du constructeur.
- Utilisez seulement le combustible conseillé.
- Lisez et respectez les instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

 L'utilisation de l'appareil peut engendrer une forte surchauffe de certaines surfaces (verre, surfaces extérieures, poignées, zones de passage des fumées). Le contact, même seulement accidentel, de vêtements ou de parties du corps avec ces surfaces peut provoquer des brûlures ou des incendies.

- Pour intervenir sur des parties de l'appareil susceptibles d'être chaudes (plan supérieur, grilles, couvercles, porte, dispositifs de réglage, de commande, etc.), il est obligatoire d'utiliser des précautions et des dispositifs de protection adéquats (gant, outil pour l'ouverture ou autres dispositifs spécifiques).
- A cause du développement de chaleur sur la vitre, faites attention qu'aucune personne ne connaissant pas le fonctionnement de l'appareil ne se trouve dans la zone d'émission de la chaleur.

 Toutes les personnes (enfants et adultes) doivent être averties du risque de contact avec les surfaces chaudes.

- Les nouveaux-nés, enfants en bas âge, animaux ou autres personnes peuvent être sujettes à des brûlures dues au contact accidentel. S'il y a des sujets à risque à la maison, il est conseillé d'installer une barrière de protection. Pour imiter l'accès à l'appareil, installez une barrière de sécurité pour tenir les nouveaux-nés, enfants et autres sujets à risque en dehors de la pièce et loin des surfaces chaudes.

 Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.

- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants.

 Pendant les phases de fonctionnement et/ou de refroidissement de l'appareil, vous pourriez entendre des petits bruits de craquement. Ceci n'est pas un défaut, mais la conséquence des dilatations thermiques des matériaux utilisés.

 Toute modification non autorisée de l'appareil est interdite.

 Il est interdit de rester, ou de placer des objets non résistants à la chaleur, dans le rayon de sécurité minimum prescrit.

- Cette interdiction subsiste aussi pour un appareil éteint : l'appareil pourrait, à tout moment, être démarré par une autre personne ou, si l'appareil le permet, par allumage automatique (programmé ou avec commande à distance).

 Il est interdit d'installer le produit contre des murs et des objets en matière inflammable combustible ou sensible à la chaleur (bois ou autre). Veuillez respecter les distances et les indications de sécurité prescrites par les normes et les prescriptions de la documentation fournie par le constructeur à la rubrique "*INSTALLATION*".

- **IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS REVÊTEMENT ADÉQUAT.**

 N'utilisez jamais d'essence, de pétrole lampant, de kérosène, d'essence à briquet ou d'autres liquides similaires pour allumer ou faire repartir un feu dans cet appareil. Conservez ces liquides à bonne distance du poêle lorsque celui-ci est en marche.

- Alimenter l'appareil uniquement avec le combustible ayant les caractéristiques indiquées dans le paragraphe "*COMBUSTIBLE*" dans la documentation fournie par le constructeur.

-  N'utilisez pas l'appareil comme un incinérateur ou d'une toute autre manière que celle pour laquelle il a été conçu.
- N'utilisez pas l'appareil si le verre ou les joints de la porte sont endommagés.
 - Il est interdit d'ouvrir la porte durant le fonctionnement. Sur les appareils à bois, il est autorisé d'ouvrir la porte uniquement durant le temps strictement nécessaire au rechargement du combustible et dans les modalités indiquées à la rubrique "**OUVERTURE DE LA PORTE**" dans la documentation fournie par le constructeur.

Avant chaque opération de montage, d'installation, d'allumage du produit, un installateur habilité doit vérifier que l'installation soit réalisée en conformité avec les dispositions du constructeur et des normes. En particulier vérifier:

- la conformité des locaux d'installation et les interdictions
- la coexistence de plusieurs appareils
- prise d'air extérieure
- aération des locaux d'installation
- une amenée d'air propre suffisante pour la combustion : le prélèvement depuis des zones potentiellement polluées est interdit
- système d'évacuation des fumées composé d'un canal de fumée, un conduit de cheminée et d'une souche.

L'installation peut prévoir une série d'opérations à effectuer dans les règles de l'art de la part du personnel habilité et pour lesquelles la compatibilité de l'installation doit être garantie:

- le raccordement aux prises d'air
- le raccordement au système d'évacuation des fumées
- la réalisation de la ventilation
- le montage et l'installation
- les éventuels raccordements électriques et hydrauliques
- la pose de l'isolation
- l'essai d'allumage, de fonctionnalité et les éventuels étalonnages et réglages
- la pose de finitions et de revêtements
- la remise de la documentation complémentaire prévue par les normes
- formation de l'utilisateur final de la part de l'installateur sur l'utilisation et l'entretien de l'appareil
- le contrôle et l'entretien.

D'autres exigences peuvent être requises sur demandes spécifiques des Autorités compétentes.

2 INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

2.1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Cet appareil :

- est un générateur de chaleur conçu pour l'utilisation de bois comme combustible
- il est uniquement destiné à l'utilisation pour laquelle il a expressément été prévu, et toute autre utilisation doit être considérée impropre et donc dangereuse

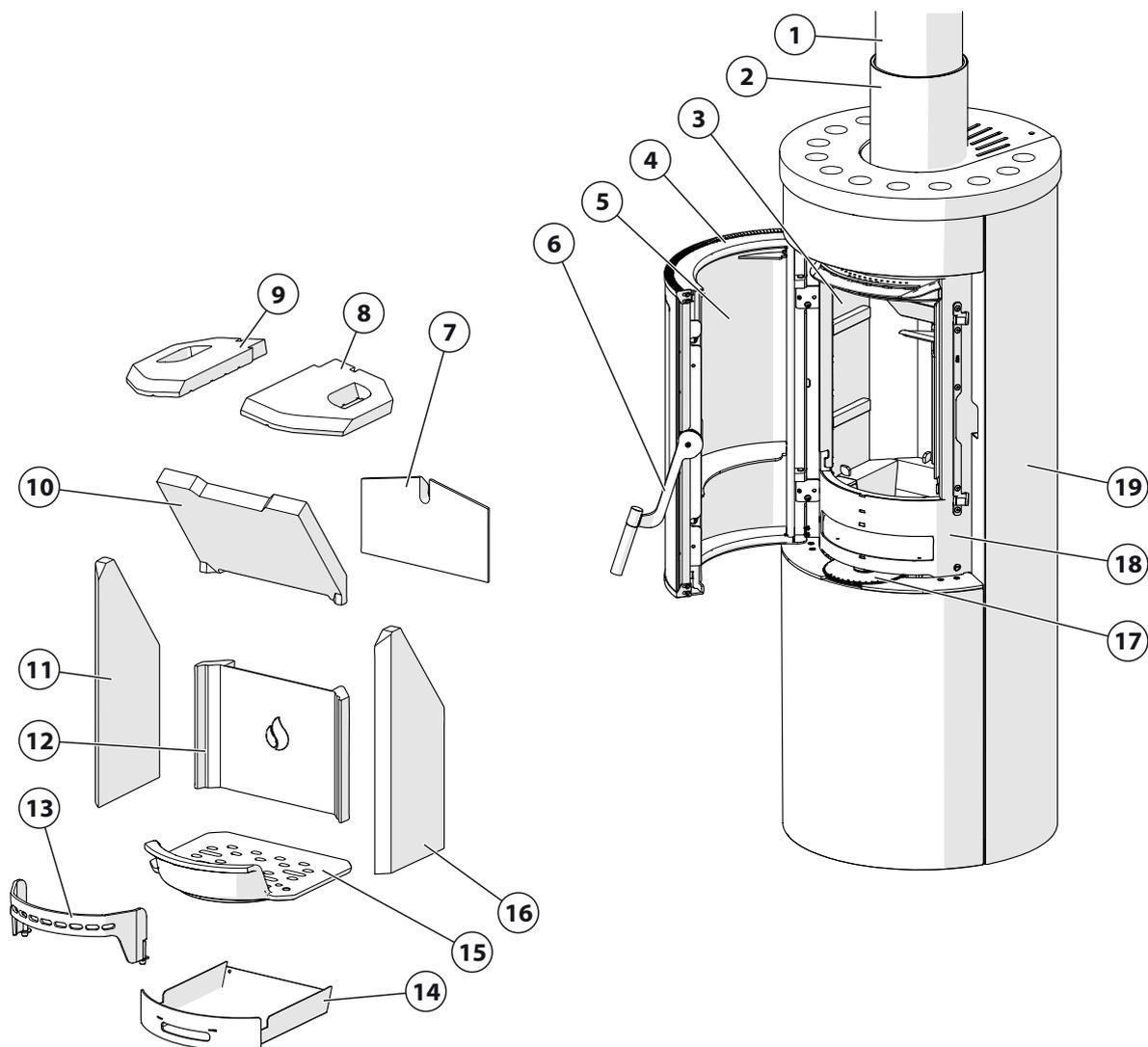
Appareil étanche

L'appareil étanche présente une construction prédisposée pour la prise de l'air comburant directement depuis l'extérieur, sans consommer l'oxygène de la pièce d'installation.

Si ce raccordement est réalisé, il n'est pas nécessaire d'installer de grilles d'aération libres prévues pour l'appareil dans la pièce d'installation, vous éviterez ainsi des courants d'air froid qui rendraient l'air ambiant moins confortable et pourraient compromettre l'efficacité globale de l'installation.

Avec cette caractéristique, l'installation de ces appareils est idéale à l'intérieur de maisons à basse consommation d'énergie ou de maisons passives éventuellement équipées de systèmes de ventilation mécaniques qui permettent d'obtenir de façon continue et contrôlée le renouvellement de l'air ambiant.

2.2 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS



- 1 Canal de fumé supplémentaire
- 2 Cache-tuyau (Seulement pour E124 A)
- 3 Chambre de combustion
- 4 Porte
- 5 Vitrocéramique
- 6 Poignée d'ouverture de la porte
- 7 Déflecteur de fumée arrière (Skamolex)
- 8 Déflecteur de fumée de droite (Skamolex)
- 9 Déflecteur de fumée de gauche (Skamolex)
- 10 Dos supérieur (Aluker)
- 11 Panneau gauche (Aluker)
- 12 Dos inférieur (Aluker)
- 13 Chenet
- 14 Tiroir à cendres
- 15 Sole foyère
- 16 Panneau droit (Aluker)

- 17 Réglage de l'air comburant
- 18 Structure en métal
- 19 Revêtement (exemple pour le modèle E124 A)

Fig. 1

2.3 DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

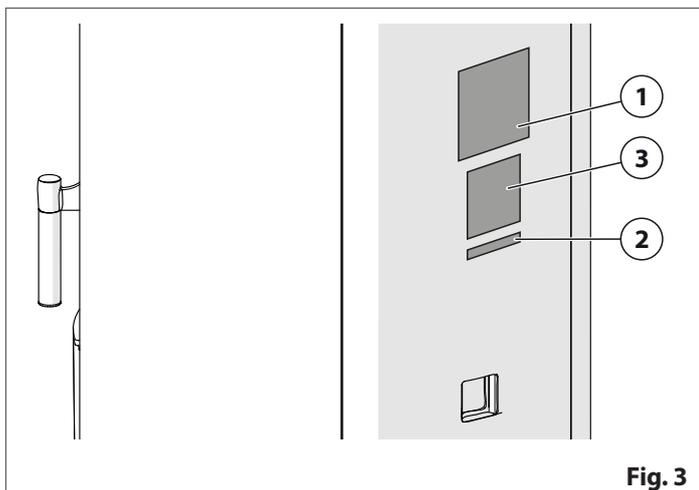
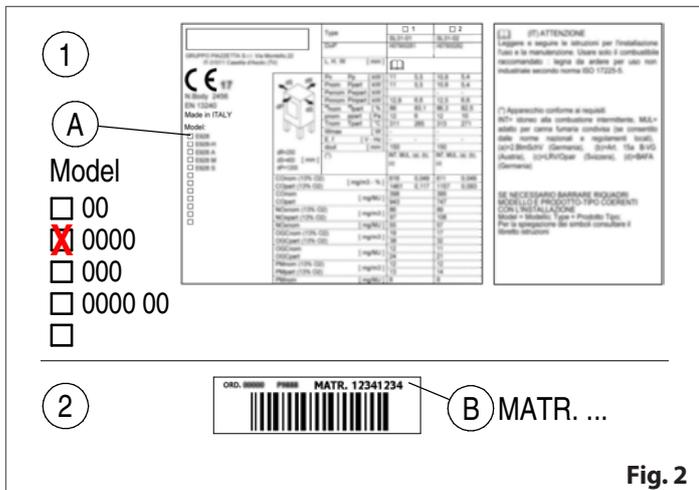
Chaque produit est identifié de la manière suivante:

- **PLAQUETTE DES DONNÉES** (1) qui indique le modèle (A) et les performances de l'appareil
- **PLAQUETTE D'IMMATRICULATION** (2) qui indique le numéro de série (B)

Les plaquettes sont placées comme indiqué ci-dessous.

i En cas de demande d'assistance technique et/ou de pièces détachées, veuillez spécifier ces données au revendeur ou au C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé).

i Si la plaquette signalétique indique plusieurs modèles en fonction du revêtement, l'installateur doit cocher le case cohérentes avec l'installation.



2.4 CARACTÉRISTIQUES

Structure:

- en acier

Revêtement:

- en acier peint

Plaque supérieure:

- en faïence

Foyer:

- en Aluker

Sole foyère:

- en fonte

Récolte des cendres:

- tiroir à cendres extractible

Porte:

- en acier peint
- verre céramique résistant à 750 °C

Poignée d'ouverture de la porte:

- en acier
- finition en nickel
- poignée en silicone

Réglages:

- air primaire et secondaire: réglage manuel
- air tertiaire: prédéfinie

Chauffage:

- à convection naturelle

Équipement de série fourni:

- gant
- peinture au silicone en spray aérosol
- raccord anti-condensation

Seulement pour SL300-03:

- Canal de fumé supplémentaire

Seulement pour E124 A:

- Cache-tuyau

2.5 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour vérifier la liste complète des accessoires sur demande et la compatibilité entre les intérieurs, les revêtements et les accessoires, veuillez consulter le catalogue.

- Protection du sol
- Accessoires pour raccordement du conduit de cheminée (tuyaux, coudes, bride etc...)
- Kit d'évacuation des fumées
- Kit accumulation HSS (Heat Storage System)
- Accessoires pour accumulation HSS (Heat Storage System)
- Humidificateur (en acier inox)
- Accessoires pour nettoyage et entretien

2.6 DONNÉES TECHNIQUES

Description	Modèle	E124, E124 A	E124	E124, E124 A
	Type	SL300-01 (n1)	SL300-02 (n2)	SL300-03 (n5)
Unité de mesure		à la puissance thermique nominale	à la puissance thermique nominale	à la puissance thermique nominale
Combustible		bois	bois	bois
Puissance thermique	kW	7	7	7,2
Consommation horaire	kg/h	1,95	1,92	1,95
Rendement	%	83,6	84,2	85,1

CONTENU DES ÉMISSIONS DE FUMÉE

	%			
CO (à 13% de O2)		0,04	0,052	0,04
	mg/Nm ³	496	649	496
Particules (à 13% de O2)	mg/Nm ³	9	9	9
Particules (à 0% de O2)	mg/MJ	6	6	6
OGC (à 0% de O2)	mg/MJ	11	14	11
NOx (à 0% de O2)	mg/MJ	54	52	54

DONNÉES PHYSIQUES

Diamètre de l'évacuation des fumées	mm	150	150	150
Poids de l'appareil avec revêtement	kg	E124: 150 (1); 190 (2) E124 A: 115	150	E124: 150 (1); 190 (2) E124 A: 115
Surface du foyer	cm ²	596	596	596
Ouverture du foyer (LxH)	cm	22,5x34,5	22,5x34,5	22,5x34,5

AMENÉE D'AIR

Prise d'air extérieure (section utile minimale)	cm ²	100	100	100
---	-----------------	-----	-----	-----

DONNÉES DES CERTIFICATIONS

Rapport d'essai	N°	K 2579 2019 Z1	K 2579 2019 Z1	K 2579 2019 Z1
Organisme notifié	N°	2456	2456	2456
Déclaration de performances	N°	H07900325	H07900326	H07900327

DONNÉES TECHNIQUES POUR LE CALCUL DU CONDUIT DE CHEMINÉE

Débit des fumées	g/s	4,6	4,4	4,6
Température moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation	°C	347	343	317
Tirage minimum	Pa	12	12	12

DISTANCES DE SÉCURITÉ (consulter l'option "DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ")		matériau combustible	matériau non combustible	matériau combustible	matériau non combustible	matériau combustible	matériau non combustible	
A	Distance de l'air entre le produit et la paroi arrière	mm	250	50	250	50	250	50
B	Distance de l'air entre le produit et les parois latérales	mm	500	150	500	150	500	150
C	Zone sans matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur	mm	1000		1000		1000	
D	Distance de la saillie avant de la protection du sol	mm	500	-	500	-	500	-
E	Distance entre l'angle interne de l'ouverture du foyer et le bord de la protection du sol	mm	300	-	300	-	300	-
H	Distance libre depuis le bord supérieur du produit	mm	750		750		750	
L	Distance en l'air depuis le sol	mm	0	0	0	0	0	0

(1) Poids sans kit accumulation HSS

(2) Poids avec kit accumulation HSS

(n1) Données obtenues avec évacuation des fumées supérieure

(n2) Données obtenues avec évacuation des fumées arrière

(n5) Données obtenues avec évacuation des fumées supérieure et installation de 0,25 m de canal de fumé supplémentaire.

Données mesurées en laboratoire en utilisant du bois de hêtre avec une humidité inférieure à 16%.

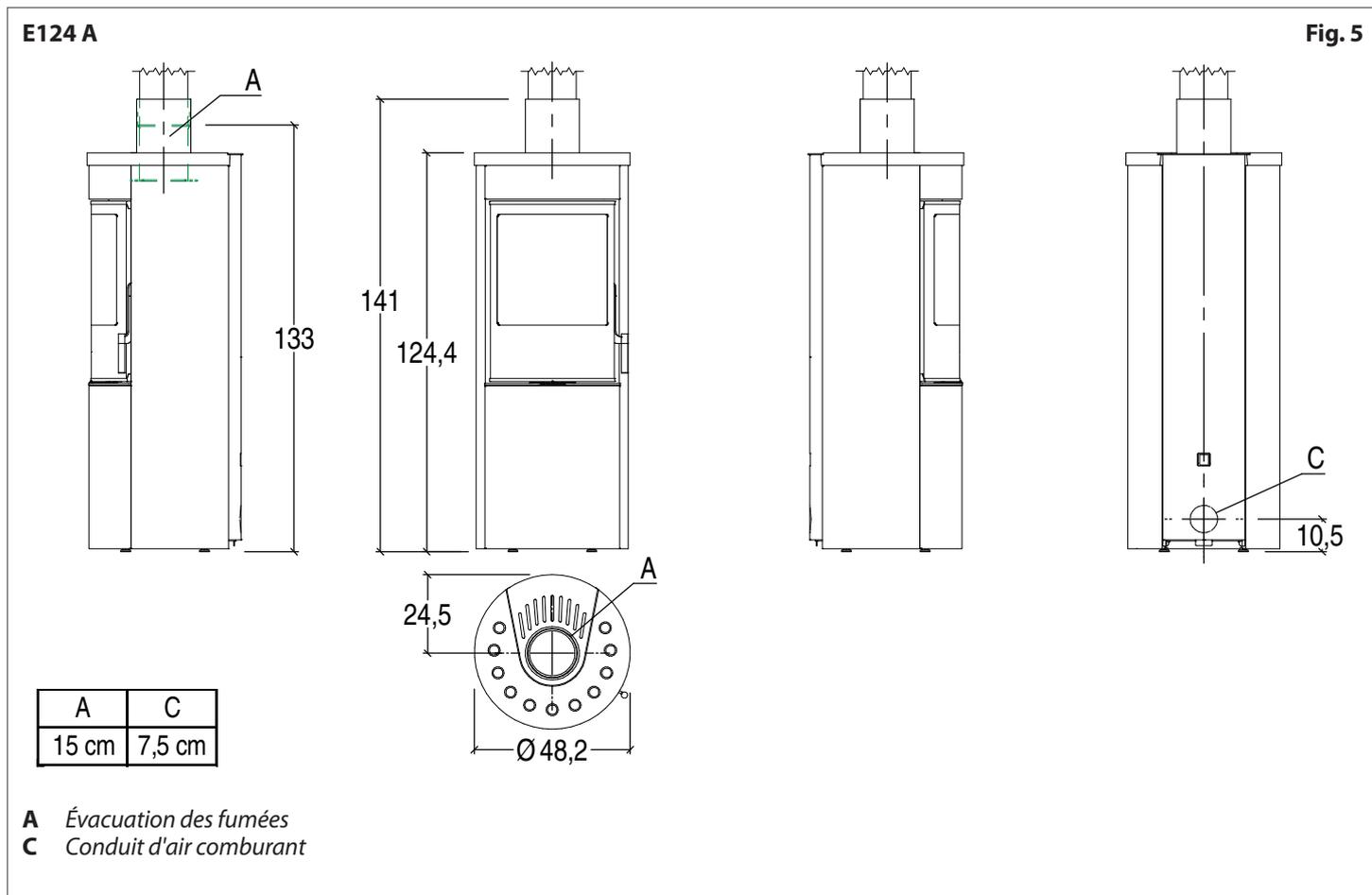
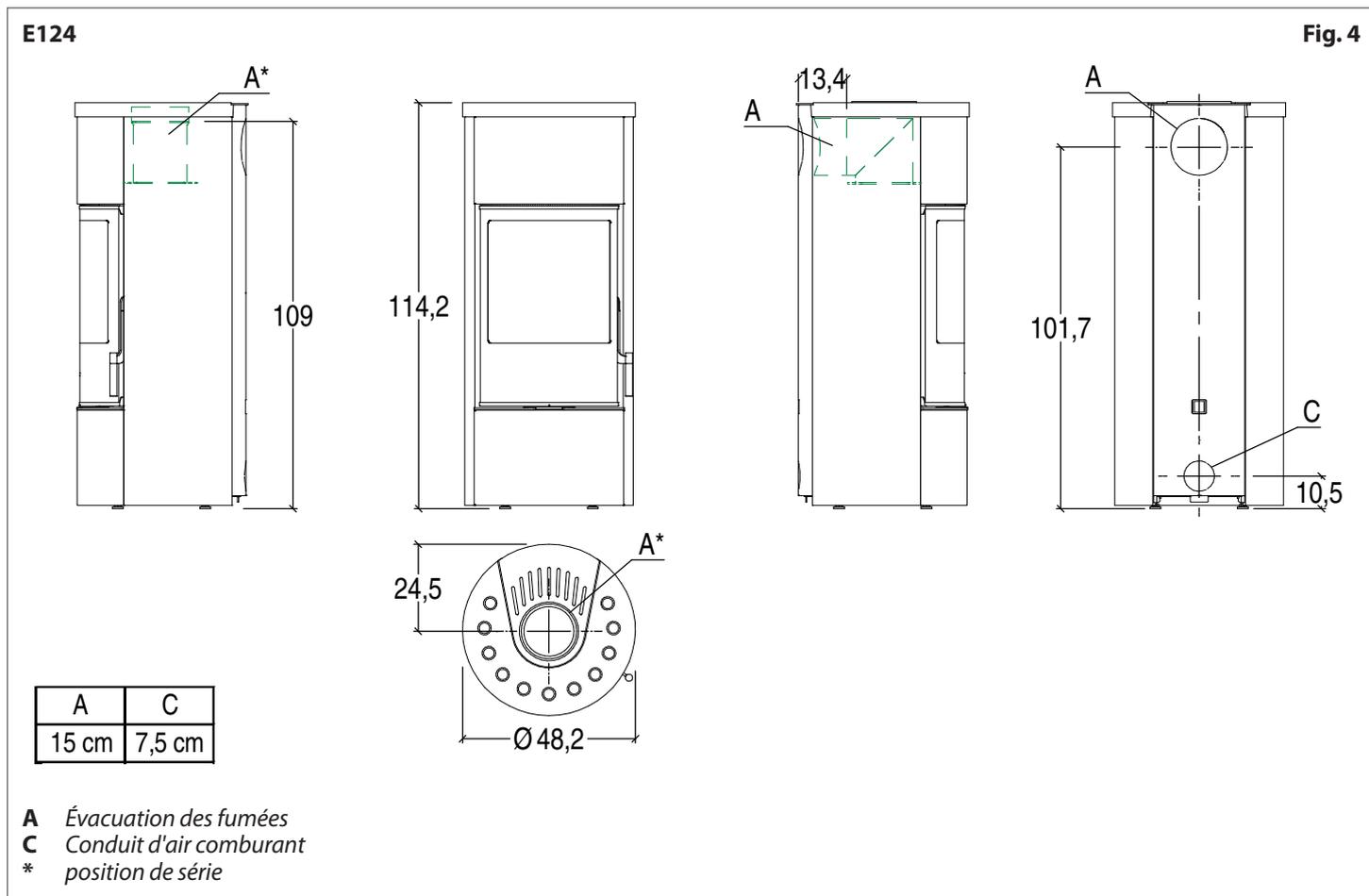
Les données susmentionnées varient en fonction des dimensions et du type de combustible utilisé (consulter l'option "COMBUSTIBLE"), de la dépression de la cheminée et des caractéristiques de l'installation (consultez les rubriques "GÉNÉRALITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION" et "DÉMARRER LE PRODUIT").

Appareil pour une utilisation intermittente.

Installation dans un conduit multiple (si autorisé par les normes nationales et les réglementations locales).

2.7 DIMENSIONS

(valeurs en cm)



3 COMBUSTIBLE

Les caractéristiques et la qualité du bois influencent considérablement l'autonomie, le rendement, les émissions dans l'atmosphère et le bon fonctionnement du produit.

Brûler du bois trop humide:

- gaspille une grande partie des calories par l'évaporation de l'eau qu'il contient
- compromet le bon rendement
- augmente la consommation de combustible et diminue le rendement
- ne garantit pas le fonctionnement normal de l'appareil
- salit considérablement la vitre
- salit considérablement les parois de la chambre de combustion et de l'installation d'évacuation des fumées.

Comme il apparaît dans le tableau sous-jacent, l'augmentation de l'humidité entraîne la diminution du pouvoir calorifique.

Pourcentage d'humidité (W)	Temps de séchage	Pouvoir calorifique du bois (Hêtre)*		
		kWh/Kg	Kcal/Kg	kWh/dm ³
20	après 2 ans	4	3400	2.9
30	après 1 an	3.4	2900	2.8
40	après 6 mois	2.8	2410	2.7

* Valeurs indicatives

Nous conseillons d'utiliser du bois déjà coupé et bien sec, avec une humidité inférieure à 20%.

Le bois à peine coupé possède un pouvoir énergétique inférieur à 50% par rapport à du bois sec.

Pour obtenir un bois idéal à brûler, **il est nécessaire que celui-ci soit séché à l'air et à l'abri** des précipitations atmosphériques au moins pendant deux ans après sa coupe.

Selon le pouvoir calorifique du bois, sa composition et sa consistance, et selon le temps de durée de la flamme, il est possible de classer le bois à brûler en deux qualités : « bonne » et « médiocre ou mauvaise ».

Combustibles de bonne qualité

Nous conseillons d'utiliser les bois de la famille des latifoliés forts : hêtre, charme, chêne, robinier, frêne, bouleau, érable, orme.

Tous les bois peu résineux et de type consistant sont particulièrement indiqués car ils représentent un bois dur et lourd et fournissent au foyer une flamme soutenue et persistante.

Combustibles de qualité médiocre ou mauvaise

Sont conseillés les bois de la famille des conifères, le saule, le peuplier, l'aune.

Ils ont la caractéristique d'être résineux et de créer plus de suie, peu de braises, et des crépitements, ils exigent un nettoyage de l'appareil et de l'évacuation des fumées plus fréquent.

De plus, ils sont constitués d'un bois tendre et léger, qui fournit au foyer une flamme vive mais de courte durée, comportant une consommation de bois supérieure pour une même puissance.

Combustibles non adéquats

N'utilisez jamais de bois humide ou de bois avec de la poix.

Il est interdit d'utiliser : des déchets (ordures), les vieux papiers, les briquettes en papier, le bois compensé ou aggloméré, les panneaux fibreux, les emballages, le bois peint ou des bois recouverts de matériaux synthétiques, des laminés en plastique, du carton, des briques de lait.



Il est interdit d'utiliser des combustibles liquides en tout genre. Tous ces matériaux ou semblables peuvent :

- être dangereux pour l'utilisation
- endommager le foyer, le raccord de l'évacuation des fumées, le conduit de cheminée
- polluer la nature.

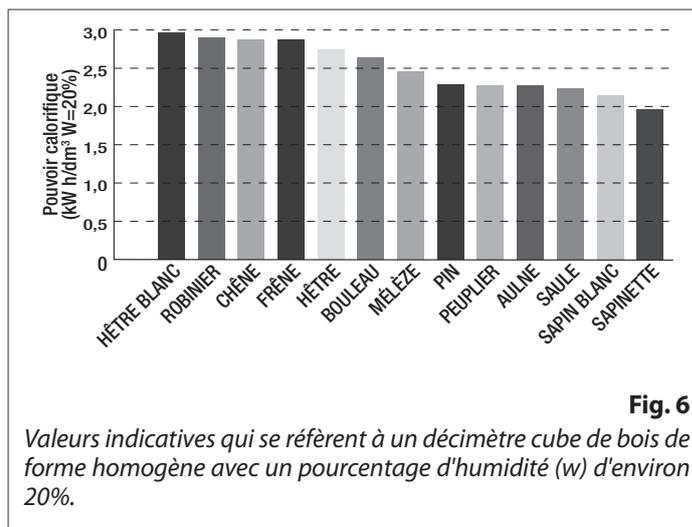


Fig. 6

Valeurs indicatives qui se réfèrent à un décimètre cube de bois de forme homogène avec un pourcentage d'humidité (w) d'environ 20%.

Format du bois

La taille et la disposition des bûches de bois influencent aussi sur le bon rendement du produit.

Il est fondamental que le bois :

- soit correctement disposé sur la sole foyer et au-dessus d'un lit de braises, prêt à s'enflammer rapidement
- ait la plus grande surface possible en contact avec les braises, de préférence sans écorce
- ait une taille adaptée au type et aux dimensions du foyer
- ait une taille adaptée afin de ne pas toucher les parois du foyer ou du verre.

Pour les dimensions et la disposition du combustible, consultez la rubrique "DÉMARRER LE PRODUIT".

En l'absence d'indications spécifiques, nous conseillons d'utiliser des bûches de bois indicativement avec :

- périmètre (A) environ 30/35 cm
- longueur (B) environ 2/3 de la largeur du foyer.

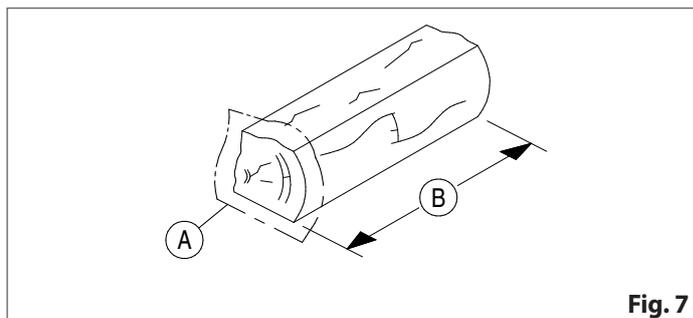


Fig. 7

4 GÉNÉRALITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION

Ci-dessous, vous trouverez uniquement quelques-unes des informations relatives à l'installation concernant l'appareil et faisant référence aux produits du Gruppo Piazzetta S.p.A.

 Pour une négociation complète, nous vous renvoyons aux normes d'installation ou à un autre éventuel matériel d'information fourni par le constructeur.

4.1 PIÈCE D'INSTALLATION

L'installation de l'appareil doit être effectuée dans une pièce permettant d'effectuer facilement et en toute sécurité les opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Si l'appareil que vous installez a besoin d'une prise d'alimentation électrique, cette pièce doit en plus être équipée d'une installation électrique avec une mise à la terre dans le respect des normes en vigueur.

 Une aération appropriée doit être garantie dans la pièce d'installation (consulter l'option "*PRISE D'AIR EX-TÉRIEURE*").

- La pièce d'installation et l'environnement à chauffer doivent avoir des dimensions et caractéristiques appropriées à la capacité de chauffage de l'appareil. Comparez avec les indications de la rubrique "*DONNÉES TECHNIQUES*" avec la puissance requise par les environnements à chauffer.
- La pièce et la zone d'installation du produit (compartiment technique, murs périphériques, niche, contre-paroi, etc) diminuent la capacité chauffante de l'appareil s'ils ne sont pas opportunément isolés.
- Pour une vérification correcte et un calcul sur les besoins des environnements à chauffer, il convient de s'adresser à un thermo-technicien et de se référer aux normes.
- L'appareil ne peut être installé et démarré à l'extérieur, mais seulement à l'intérieur de locaux ou compartiments techniques appropriés. L'installation à l'extérieur peut causer des situations de danger, des problèmes de santé et des anomalies de fonctionnement.

 Assurez-vous que le plancher de la pièce d'installation soit capable de supporter le poids du produit, y compris un éventuel habillage, des accessoires et des finitions. Si le plancher n'a pas une capacité portante adaptée, il conviendra de prendre des contre-mesures ad hoc.

- Si le plancher est en bois, fournissez une surface de protection de plancher en conformité avec les normes nationales en vigueur.

 La présence de plusieurs appareils est autorisée seulement si elle est conforme aux normes et autorisée par le constructeur de chaque appareil.

- Si c'est le cas, cette coexistence de plusieurs appareils doit respecter toutes les normes et les prescriptions fournies par le constructeur de chaque appareil.
- Dans la pièce d'installation de l'appareil sont autorisés les appareils à gaz de type C (se référer aux normes en vigueur).

 L'installation d'appareils à gaz de type A et B dans les locaux où sont présents des générateurs de chaleur à bois (ou combustibles solides en général) et dans des pièces communicantes (selon les normes UNI) est interdite.

- La pièce ne doit pas être destinée à un entrepôt de matériel combustible ou à une activité avec un danger d'incendie.

4.1.1 Ulérieures consignes pour des installations de type NON étanche et installations sans prélèvement de l'air comburant depuis l'extérieur

 Informations selon des normes UNI: pour plus d'informations sur les restrictions et les exigences dans votre région, veuillez vous référer aux normes locales.

 Le local d'installation:

- ne doit pas avoir un volume inférieur à ce qui est prescrit par les normes et à ce qui est calculé par un chauffagiste
- ne doit pas être une chambre à coucher ou un studio, exception faite pour une installation étanche ou d'appareils à foyer fermé avec prélèvement canalisé de l'air comburant depuis l'extérieur
- ne doit pas être une salle de bain, un local de douche ou semblables
- ne doit pas être mis en dépression par rapport à l'environnement extérieur, par effet du tirage contraire provoqué par la présence dans le local d'installation du foyer supplémentaire ou d'un autre appareil ou d'un dispositif d'aspiration (par ex. des systèmes d'aération forcée ou d'autres systèmes de chauffage avec utilisant une ventilation pour le renouvellement de l'air).



Dans la pièce d'installation de l'appareil:

- il est interdit d'installer des appareils alimentés par un combustible liquide avec fonctionnement continu ou discontinu avec prélèvement de l'air comburant depuis la pièce d'installation
- il est interdit d'utiliser simultanément plusieurs appareils (deux poêles, ou une cheminée et un poêle, etc.), sauf dans le cas où:
 - les prescriptions fournies par le constructeur de chaque appareil sont respectées
 - dans la condition de fonctionnement la plus difficile, la dépression mesurée entre l'environnement externe et interne soit inférieure à la valeur définie par les normes (4 Pa).
- la présence d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage de l'air ambiant, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, n'est pas autorisée
- il est possible d'utiliser des appareils destinés à la cuisson d'aliments et des hottes sans extracteur, uniquement dans les cuisines.

4.2 PRISE D'AIR EXTÉRIEURE

Pour fonctionner normalement, chaque appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire à la combustion.

En cas de coexistence de plusieurs appareils, l'amenée d'air adéquate doit être garantie pour chaque produit dans le respect des normes et selon les indications du constructeur.

Pour une bonne salubrité, et pour assurer l'amenée d'air nécessaire à la combustion, nous vous conseillons de garantir un renouvellement d'air approprié dans la pièce d'installation.

L'amenée d'air nécessaire au foyer s'obtient de différentes manières, par exemple :

- provenir de la pièce d'installation ou des pièces contiguës
- être réalisée à travers une prise d'air extérieure avec arrivée directement dans la pièce et avec canalisation
- avec raccordement direct à la chambre de combustion.

Nous vous rappelons rapidement que la prise d'air:

- elle doit garantir une amenée d'air propre suffisante pour la combustion : le prélèvement depuis des zones potentiellement polluées est interdit
- doit avoir une section totale ayant des dimensions égales ou supérieures à ce qui est indiqué à la rubrique "*DONNÉES TECHNIQUES*" et toutefois égale ou supérieure à la section d'entrée de l'air présente sur l'appareil
- doit être protégée par une grille ou une protection adéquate qui ne réduise pas la section minimale prévue
- doit être placée de manière à ce qu'elle ne puisse pas être obstruée et que des opérations d'inspection et d'entretien soient possibles.

Indications pour l'installation de type étanche et installations avec prélèvement de l'air comburant depuis l'extérieur

L'installation de type étanche doit être effectuée en raccordant l'entrée de l'air comburant de l'appareil directement à la prise d'air extérieure à travers un conduit de raccordement.

Le conduit de raccordement pour l'arrivée de l'air comburant dans l'appareil doit respecter les critères suivants :

- avoir un diamètre au moins égal ou supérieur au diamètre de l'entrée présente sur l'appareil
- être de type et de matériau adapté et non combustible
- les tuyaux, les raccords utilisés et les modalités d'installation doivent garantir l'étanchéité hermétique
- s'il est directement raccordé avec l'extérieur, l'entrée doit empêcher que les conditions atmosphériques extérieures compromettent la combustion, par exemple avec l'installation à l'entrée d'un coude à 90° dirigé vers le bas ou bien un pare-vent
- si l'installation prévoit le raccordement à des tuyaux de type coaxial avec entrée de l'air comburant préchauffé, les matériaux utilisés doivent être opportunément résistants à la température d'utilisation.

Pour le bon fonctionnement du produit, la canalisation doit présenter les caractéristiques indiquées à la rubrique "*RACCORDEMENT DE L'AIR COMBURANT*".

4.3 CHEMINÉE

Chaque appareil doit être relié à une cheminée pour évacuer à l'extérieur les fumées produites par la combustion grâce à un tirage naturel.

Nous rappelons synthétiquement que:

- la cheminée doit être conforme aux normes, pourvue du marquage CE et être réalisée dans le respect des normes de sécurité
- la cheminée doit être appropriée aux conditions de fonctionnement spécifiques de l'appareil à installer et adéquatement dimensionnée en fonction de ce dernier; il doit garantir en particulier le tirage minimum prescrit par le constructeur de l'appareil
- la cheminée doit avoir une classe de résistance au feu de suie G et une classe minimum de température égale à T400 pour des appareils fonctionnant au bois ; pour des appareils fonctionnant aux granulés, des classes de température inférieures à T200 ne sont pas autorisées ; les normes d'installation et de construction nationales doivent être respectées (souvent les règlements exigent une désignation minimale T400 G)
- la cheminée doit être asservie par un seul appareil, que ce soit un poêle, une cheminée, etc., sauf si contrairement spécifié "*DONNÉES TECHNIQUES*" et conforme aux normes nationales et règlements locaux.

Il est recommandé d'équiper la cheminée d'une chambre de récolte de matériaux solides et d'éventuelles condensations, située sous l'embouchure du raccord, de façon à être facilement ouvert et inspecté à travers un volet étanche à l'air (regard pour la récolte de suie)

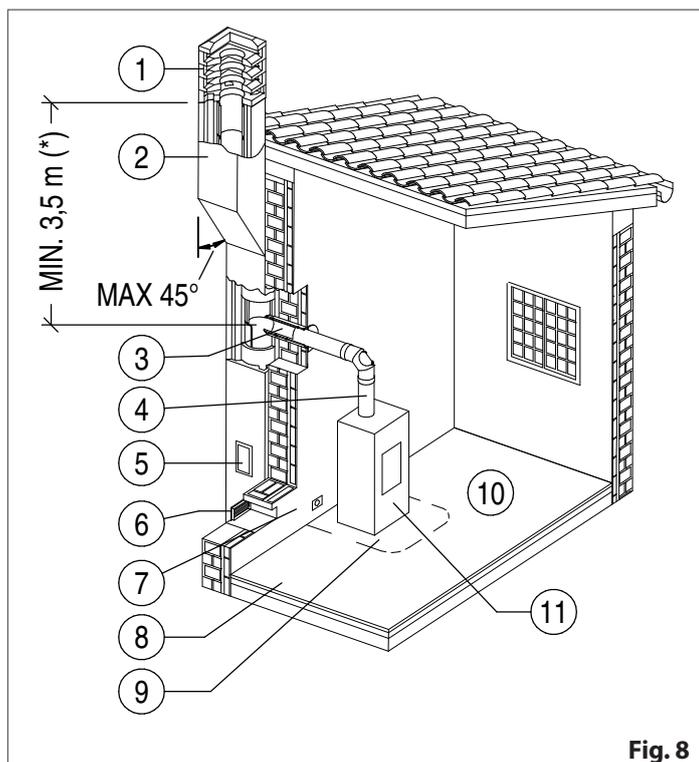


Fig. 8

(*) dans le cas d'une évacuation à l'arrière directe dans le conduit de cheminée d'une hauteur minimum de 4,5 m

- 1 Souche de cheminée
- 2 Conduit de fumée
- 3 Raccordement au conduit de cheminée
- 4 Canal des fumées
- 5 Regard pour récolte de suie
- 6 Prise d'air extérieure
- 7 Alimentation électrique
- 8 Vérification de la portée du plancher
- 9 Distances minimales de sécurité
- 10 Environnement de l'installation
- 11 Appareil (Générateur de chaleur)

Si la cheminée ne répond pas aux critères, évaluer avec un personnel spécialisé la possibilité d'une adaptation selon les normes, par exemple en effectuant une tuyauterie appropriée.

Le raccordement pour l'évacuation des produits de la combustion doit respecter les normes locales.

- En Italie et dans d'autres pays Européens, l'évacuation des produits de combustion doit se faire par le toit ; l'évacuation directe par paroi ou en direction d'espaces fermés, même à ciel ouvert, est interdite.
- Pour plus d'informations sur les restrictions et les exigences dans votre région, veuillez vous référer aux normes locales.

4.4 SOUCHE DE CHEMINÉE

La souche est l'ouvrage qui se trouve à l'extrémité du conduit de cheminée et qui a pour but de faciliter l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Nous rappelons rapidement que la souche:

- doit avoir une section utile de sortie spécialement dimensionnée et non inférieure au double de celle du conduit de cheminée
- doit être construite de manière à ne pas empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et tout autre corps étranger dans la cheminée

- doit être construit de manière à ce qu'en cas de vent venant de n'importe quelle direction et inclinaison, l'évacuation des produits de la combustion soit malgré tout assurée (souche anti-vent)
- doit être placée hors de la zone de reflux
- doit être placé en tenant compte de l'inclinaison du toit et respecter les distance par rapport aux constructions, plantes, antennes ou autres obstacles comme prescrit par les normes.

4.5 CANAL DES FUMÉES

Pour canal de fumées, il faut comprendre l'ensemble des composants qui relient l'appareil au conduit de cheminée.

⚠ Valeur (F): pour plus d'informations sur les distances de sécurité, les modalités d'installation, l'entretien, la sécurité et l'isolation, référez-vous aux indications du constructeur des canaux à fumée jointes.

- Tout le long de son parcours, respectez la distance minimale (F) entre le canal des fumées et les éléments de construction sensibles à la chaleur ou les matériaux combustibles (par exemple tissus, vêtements, revêtements, parois, poutres ou plafonds en bois, etc.), de plus, lorsqu'il traverse une paroi ou un plafond, il faut appliquer les modalités des installations particulières.
- Pour garantir la sécurité là où il existe un risque de contact humain accidentel avec le canal de fumée, la surface externe de contact doit être adéquatement protégée en respectant les réglementations et les indications du constructeur du canal de fumée.

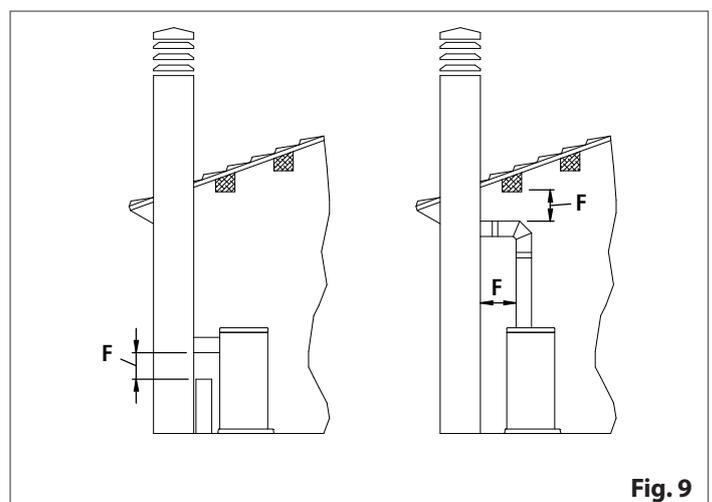


Fig. 9

⊘ Le canal de fumées ne doit pas traverser des pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite, ni des pièces compartimentées au feu ou présentant des risques d'incendie, ni des pièces et/ou espaces non contrôlables.

- Il est interdit d'installer des tuyaux métalliques flexibles, en amiante-ciment, des tuyaux non homologués CE et l'utilisation d'éléments en contre-pente.
- Pour les produits à ventilation des fumées forcée (par exemple, les appareils à granulés), il est interdit d'installer des vannes ou des valves qui peuvent obstruer le passage des fumées d'évacuation.

Nous rappelons plus particulièrement que le canal des fumées:

- doit être conforme aux normes, pourvu du marquage CE et être réalisé dans le respect des normes de sécurité
- doit être approprié aux conditions spécifiques de fonctionnement de l'appareil à installer et adéquatement dimensionné en fonction de ce dernier; il doit garantir en particulier le tirage minimum prescrit par le constructeur de l'appareil
- doit être étanche aux produits de la combustion
- doit être installé de manière à permettre les dilatations thermiques normales et être auto-portante de manière à ne pas avoir une influence avec son poids sur l'évacuation des fumées du produit ; sinon l'ancrer avec les supports appropriés
- doit être fixé à l'embouchure de la cheminée sans trop entrer à l'intérieur pour ne pas obstruer le passage des fumées; de plus, l'axe du tronçon terminal de l'embouchure et l'axe de la cheminée doivent se croiser
- il est bon qu'il soit équipé de regards appropriés pour le nettoyage périodique et l'entretien sans devoir entièrement démonter le conduit
- doit avoir sur toute sa longueur un diamètre non inférieur à celui de l'évacuation de l'appareil.

Prescriptions supplémentaires sur le canal des fumées

Pour un bon fonctionnement du produit, sauf indication contraire aux chapitres "*DONNÉES TECHNIQUES*" et "*RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES*", le raccordement au conduit de cheminée doit présenter les caractéristiques suivantes:

longueur (a) du canal de fumées	maximum 4 m
nombre de changements de direction (c) ne dépassant pas 90° y compris celui dérivant du raccordement de l'appareil à la cheminée	maximum 3
longueur du premier tronçon vertical (e) du canal de fumée depuis le collier d'évacuation des fumées supérieur de l'appareil	minimum 1 m
longueur en projection horizontale (b) du canal de fumées	maximum 2 m
dans le cas d'une évacuation postérieure directe dans le conduit de cheminée longueur (d) du canal de fumées	maximum 0,5 m



Pour plus d'informations sur la position de l'évacuation des fumées de votre appareil, consultez la rubrique "*DIMENSIONS*" et "*RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DES FUMÉES*".

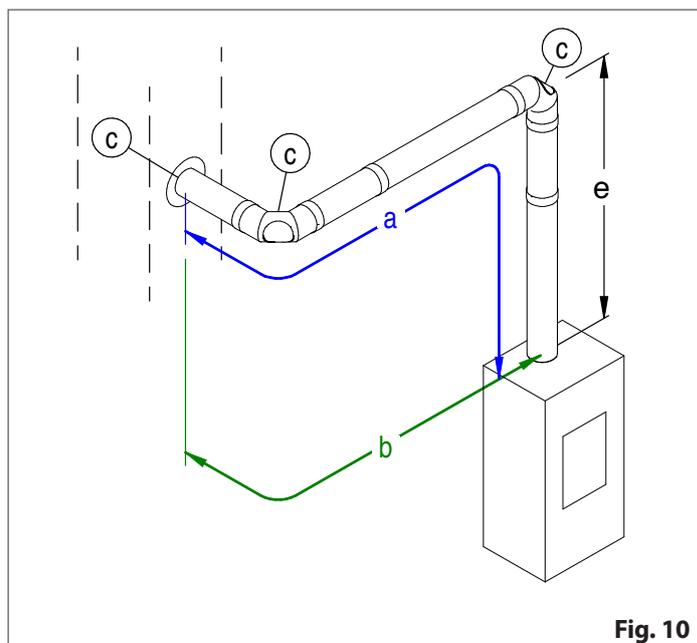


Fig. 10

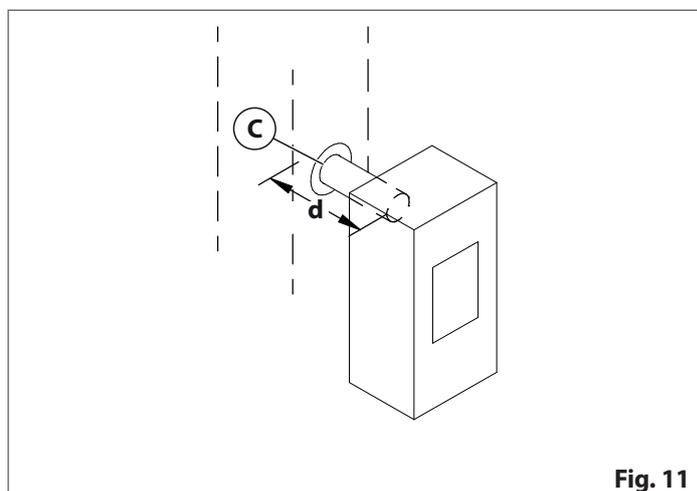


Fig. 11

5 TRAVAUX AVANT L'INSTALLATION

! L'installation et l'entretien du produit doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié et possédant une connaissance appropriée du produit.

- Elles doivent en outre être effectuées avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

5.1 DÉPLACEMENT

Afin d'éviter des incidents ou des endommagements du produit, observer les recommandations indiquées ci-dessous.

- Les opérations de retrait de l'emballage et d'installation doivent être effectuées par au moins deux personnes
- les opérations d'entretien doivent être effectuées avec des moyens adaptés et dans le strict respect des normes en vigueur en termes de sécurité
- portez les équipements de protection individuelle adéquats (gants, chaussures de protection, etc.)
- le produit emballé doit être orienté conformément aux indications fournies par les pictogrammes et les inscriptions présentes sur l'emballage
- si vous utilisez des câbles, sangles, chaînes, etc., assurez-vous qu'elles soient adaptées au poids à décharger, en bonnes conditions et protégez adéquatement le produit dans les points de contact
- lors du déplacement de l'emballage, effectuez des mouvements lents et continus pour éviter des ruptures aux câbles, chaînes, etc.
- n'inclinez pas trop l'emballage afin d'éviter de renverser le produit
- ne stationnez jamais dans le rayon d'action des moyens de chargement/déchargement (chariots élévateurs, grues, etc.).

Lors de la manipulation des éventuelles parties en acier du revêtement, il est conseillé d'utiliser des gants propres en coton, en évitant de laisser des empreintes difficiles à enlever lors du premier nettoyage.

5.2 DÉBALLAGE

! Pendant les opérations de retrait de l'emballage, prêtez une attention toute particulière pour ne pas griffer ou endommager le produit.

- Ne laissez pas à la portée des enfants les pièces de l'emballage puisqu'elles pourraient être des sources potentielles de danger. Celles-ci doivent être éliminées dans le respect des normes en vigueur.
- Retirez du foyer de l'appareil, l'emballage des accessoires et les éventuels éléments en polystyrène ou en carton utilisés pour bloquer les parties amovibles.

Après avoir enlevé le matériel de protection de l'appareil, retirez toutes les éléments fixant l'appareil à la palette puis enlevez la palette.

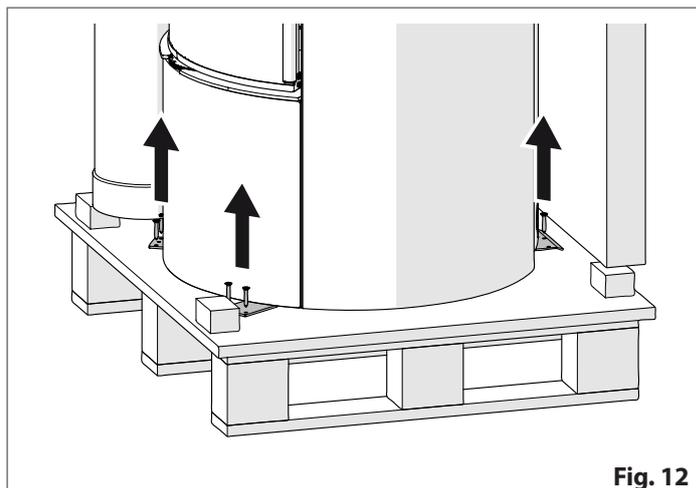


Fig. 12

5.3 ACCÈS AUX PARTIES INTERNES DU PRODUIT

Procédez de la façon suivante :

- enlevez la plaque supérieure (consulter l'option "HABILLAGE ET FINITIONS").
- dévissez les écrous (1) et les rondelles (2)

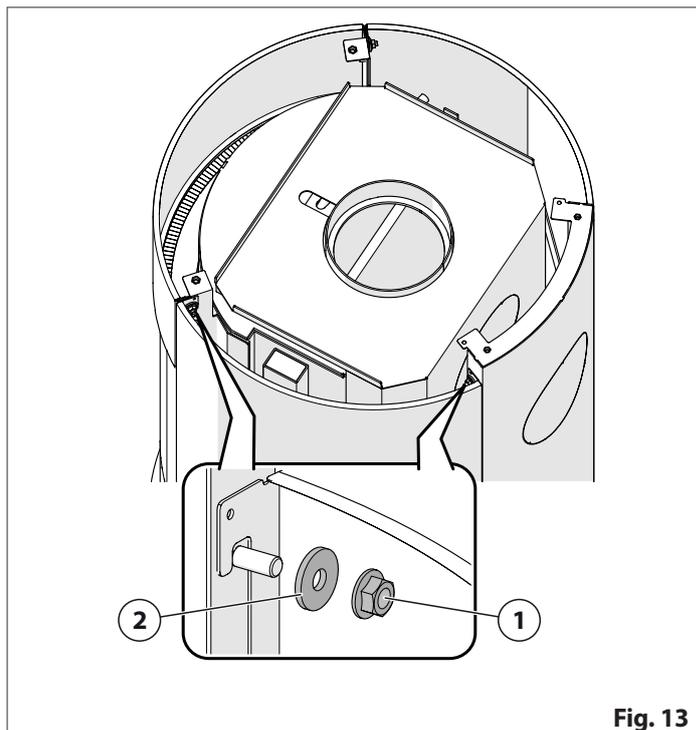


Fig. 13

- dévissez la vis (3)
- retirez le panneau latéral
- procédez de la même façon pour l'autre panneau.

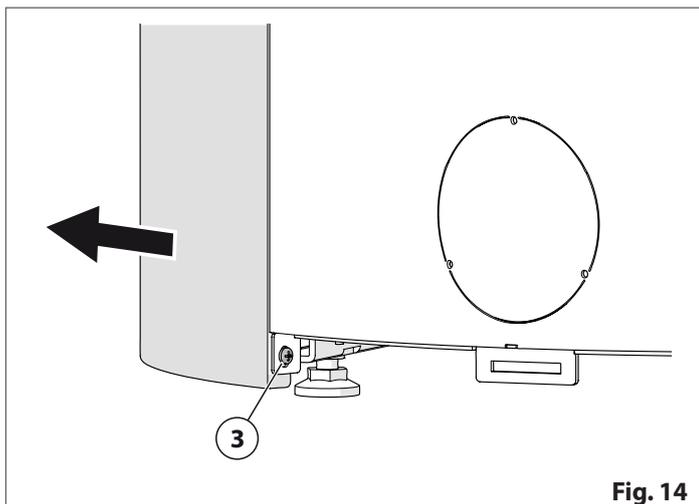


Fig. 14

Les éléments de construction déjà présents ou réalisés pendant la pose tels que des poutres en bois ou une contre-hotte, et toutes les finitions en matériaux combustibles, doivent être placés hors de la zone de rayonnement du produit et des éventuelles grilles ou fentes prévues pour une sortie d'air chaud, et doivent être adéquatement isolés.

! Il est obligatoire d'installer le produit en respectant les distances réglementaires prescrites entre le produit et les parois et objets adjacents. Ne pas respecter les indications fournies peut provoquer un incendie.

! Veillez à ce que tout matériau combustible ou sensible à la chaleur (tel que ameublement en bois, rideaux, tapis, tissus, vêtements, objets de décoration, liquides inflammables, etc.) soient à l'écart du produit pendant qu'il fonctionne (si non spécifié, prévoir 100 cm minimum).

i Pour les valeurs, reportez-vous à ce qui est indiqué dans le paragraphe "DONNÉES TECHNIQUES" et aux normes d'installation.

6 INSTALLATION

! Pour toutes les opérations d'installation ou d'entretien, qui impliquent l'accès à l'intérieur de l'habillage ou de la chambre des fumées, ou l'accès à des parties électriques et électroniques, adressez-vous à un C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou à du personnel qualifié.

- Toutes les opérations d'installation, de nettoyage et d'entretien doivent être effectuées avec le feu éteint, l'appareil complètement froid et le câble de l'alimentation électrique, présent sur le produit et/ou sur d'éventuels accessoires installés, débranché.
- Elles doivent en outre être effectuées avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

6.1 DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

Le positionnement du produit à l'intérieur de la pièce doit tenir compte, en plus du respect des normes, des nécessités de chauffage, de la conformation des pièces d'installation et celles adjacentes, de l'accessibilité pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

Il est donc conseillé de maintenir autour de l'appareil des distances supérieures à celles indiquées pour faciliter les éventuelles intervention d'entretien et pour éviter des problèmes de surchauffe.

Les parois adjacentes au produit, la zone située en-dessous et le plan d'appui au sol doivent être réalisés en matériau non combustible.

L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur ou combustibles est admise si une protection isolante appropriée est interposée et que les distances minimums sont respectées: en cas de plan d'appui dans un matériau combustible (par exemple sol en bois), interposez une base de protection (par exemple, une plaque en tôle, marbre, céramique, pierre, briques, etc.) et une couche d'isolant thermique (si indiqué).

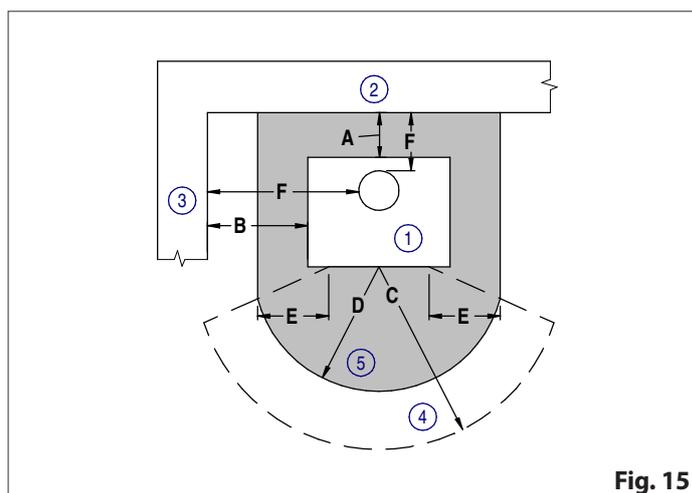


Fig. 15

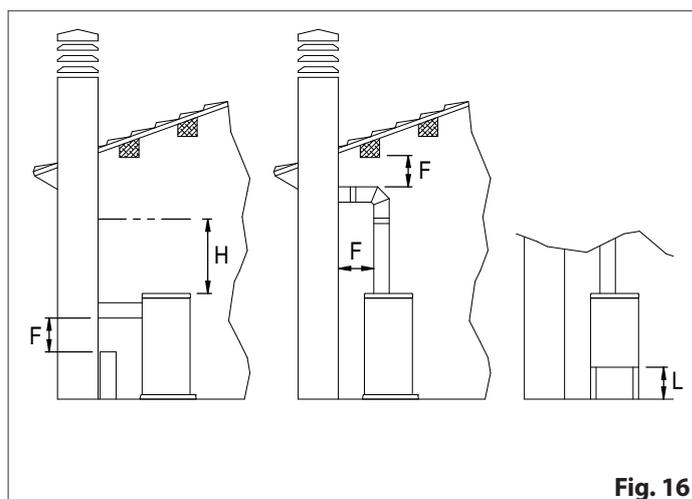


Fig. 16

- 1 Appareil (générateur de chaleur)
- 2 Paroi arrière
- 3 Paroi latérale
- 4 Surface rayonnante de l'ouverture du foyer
- 5 Protection du sol

- A Distance de l'air entre le produit et la paroi arrière
- B Distance de l'air entre le produit et les parois latérales
- C Zone sans matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur
- D Distance de la saillie avant de la protection du sol
- E Distance entre l'angle interne de l'ouverture du foyer et le bord de la protection du sol
- F Distance en air du canal à fumée jusqu'aux autres éléments
- H Distance libre depuis le bord supérieur du produit
- L Distance en l'air depuis le sol

! Valeur (F): pour plus d'informations sur les distances de sécurité, les modalités d'installation, l'entretien, la sécurité et l'isolation, référez-vous aux indications du constructeur des canaux à fumée jointes.

- Tout le long de son parcours, respectez la distance minimale (F) entre le canal des fumées et les éléments de construction sensibles à la chaleur ou les matériaux combustibles (par exemple tissus, vêtements, revêtements, parois, poutres ou plafonds en bois, etc.), de plus, lorsqu'il traverse une paroi ou un plafond, il faut appliquer les modalités des installations particulières.
- Pour garantir la sécurité là où il existe un risque de contact humain accidentel avec le canal de fumée, la surface externe de contact doit être adéquatement protégée en respectant les réglementations et les indications du constructeur du canal de fumée.

6.2 INSTALLATION KIT ET ACCESSOIRES

i Pour l'installation d'éventuels KIT et ACCESSOIRES, consultez les instructions jointes.

6.3 MODES DE DIFFUSION DE LA CHALEUR

6.3.1 Pour les modèles à CONVECTION NATURELLE

Avec le fonctionnement de l'appareil par convection naturelle, l'air chaud passe naturellement du bas vers le haut.

6.4 RACCORDEMENT DE L'AIR COMBURANT

L'appareil est prédisposé pour le raccordement de l'air comburant avec entrée (1).

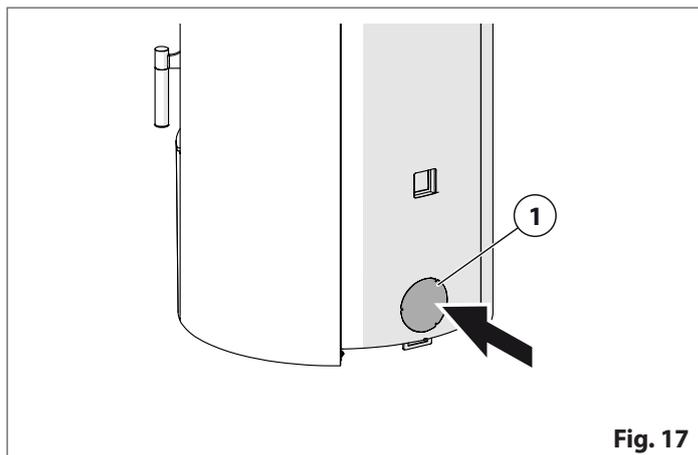


Fig. 17

i Pour l'installation d'éventuels KIT et ACCESSOIRES, consultez les instructions jointes.

! Nous vous rappelons de bien lire le paragraphe "PRISE D'AIR EXTÉRIEURE".

Raccordement avec entrée (1)

- désoperculez le trou (1) en perforant les repères relatifs (2) à l'aide d'une pointe de 6mm

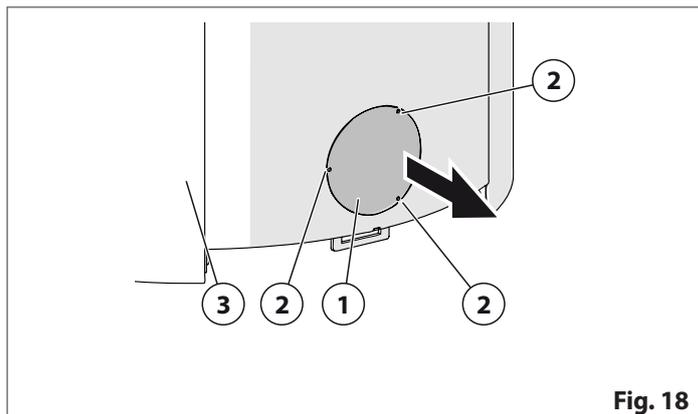


Fig. 18

- enlevez le panneau de droite (3) (consulter l'option "ACCÈS AUX PARTIES INTERNES DU PRODUIT")
- raccorder le tuyau flexible (4) (non fourni) au conduit d'air comburant (5) situé sur l'appareil
- fixez le tuyau flexible (4) avec le collier (6) (non fourni).

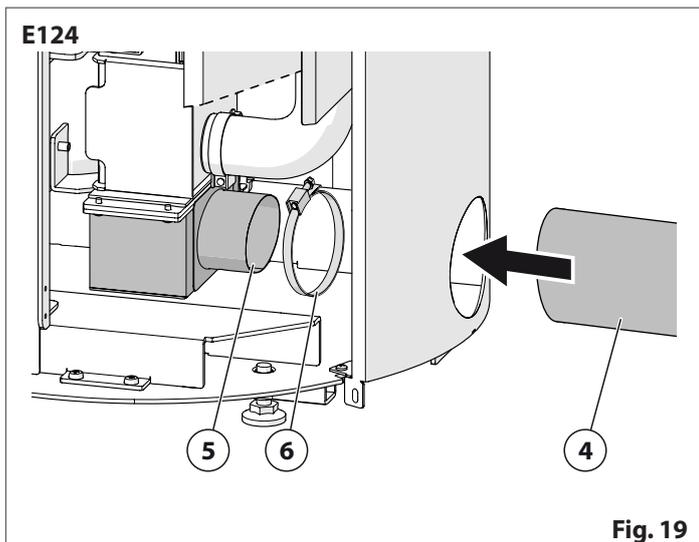


Fig. 19

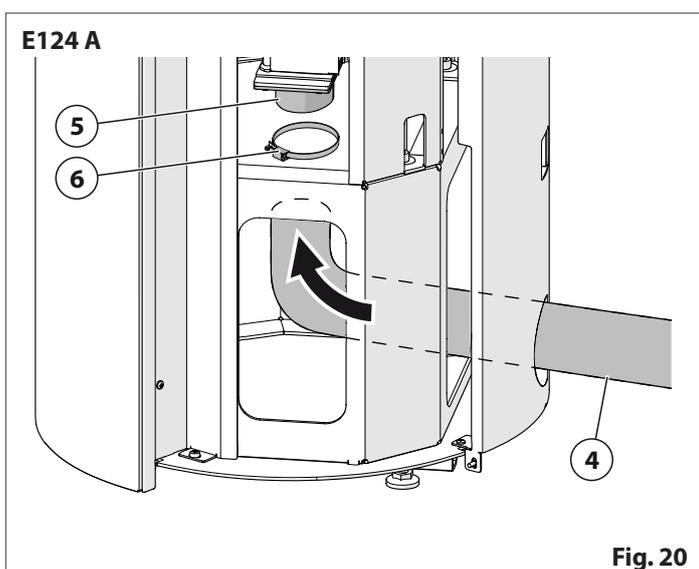


Fig. 20

Indications sur le conduit de raccordement

Nous conseillons d'effectuer un essai de raccordement avant de sceller et fixer définitivement les divers éléments.

De plus nous conseillons de :

- réaliser un parcours le plus court et rectiligne possible
- éviter les coudes non nécessaires
- éviter tout contacts, même accidentel, avec les parties chaudes (par exemple le tuyau d'évacuation des fumées)
- calculer préalablement la longueur du parcours de raccordement et utiliser un tuyau flexible plus long que le nécessaire pour ensuite le couper à la bonne longueur dans la phase finale
- fixez de façon étanche le tuyau flexible à l'aide de colliers et/ou de mastics adéquats.

Pour le bon fonctionnement du produit, la canalisation doit présenter les caractéristiques suivantes :

diamètre minimum	7,5 cm	
nombre de changements de direction (c) ne dépassant pas 90° (y compris le premier raccordement à l'appareil)	2	3
longueur maximale du conduit	3 m	1,5 m

6.5 RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

! Nous vous rappelons de bien lire les paragraphes "CANAL DES FUMÉES" et "DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ".

L'appareil est conçu en série avec la sortie de l'évacuation des fumées (1).

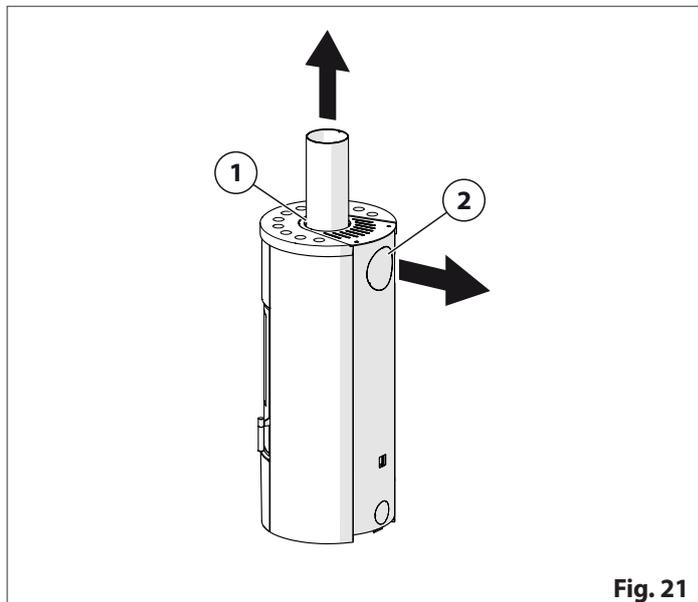


Fig. 21

Selon le modèle, il est possible de réaliser le raccordement avec d'autres sorties:

Modèle	évacuation des fumées supérieure (1)	évacuation des fumées située à l'arrière (2)
E124	X	(a)
E124 A	X	

(X) Prédiposition de série

(a) Il est nécessaire d'installer le KIT spécifique relatif (accessoire disponible sur demande)

i Pour l'installation d'éventuels KIT et ACCESSOIRES, consultez les instructions jointes.

! Avec le kit d'accumulation HSS, il n'est pas possible de réaliser d'évacuation des fumées arrière à l'intérieur du revêtement.

Modalité de raccordement de l'évacuation des fumées

! Avant de procéder au raccordement évacuation des fumées, effectuer ce qui est indiqué dans le paragraphe "..." et "...".

L'évacuation des fumées est dimensionnée pour le raccordement des tuyaux Gruppo Piazzetta S.p.A. avec système anti-fumée ("verre" vers le bas).

Pour une installation avec évacuation des fumées supérieure anti-condensation ("verre" vers le haut), utilisez le raccord anti-condensation (fourni).

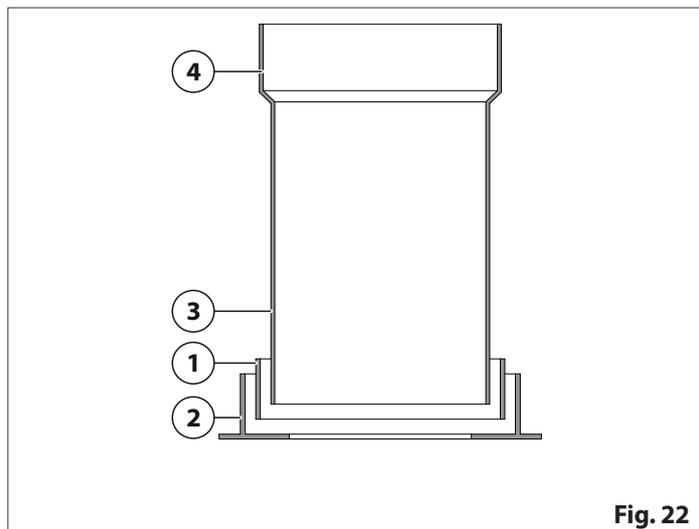


Fig. 22

- 1 Raccord anti-condensation
- 2 Évacuation des fumées
- 3 Tuyau
- 4 Verre (partie plus large du tuyau)

Canal de fumé supplémentaire

Insérez le canal des fumées (fourni).

Le canal des fumées fait partie intégrante du produit.

Prescriptions supplémentaires sur le canal des fumées

Pour la réalisation du canal des fumées, Gruppo Piazzetta S.p.A. offre les tuyaux et les coudes homologués avec la fixation spécifiquement dimensionné pour l'évacuation des fumées de ses produits.

Des tuyaux homologués d'autres constructeurs peuvent être appliqués après adaptation et contrôle de la compatibilité du manchon d'insertion et du respect des normes.

Dans un tel cas, Gruppo Piazzetta S.p.A. assure un bon fonctionnement uniquement de ce qui est de sa production ou spécifiquement testé et reconnu par lui et si l'installation et l'utilisation se font dans le respect des caractéristiques et des normes.

Si vous deviez utiliser des tuyaux ayant un diamètre supérieur à celui du conduit d'évacuation de l'appareil, effectuer le raccordement avec un majoration adaptée (non fourni par le Gruppo Piazzetta S.p.A.).

! Nous vous conseillons d'utiliser des éléments équipés de regards pour favoriser le contrôle et le nettoyage périodique du canal des fumées.

7 ESSAI D'ALLUMAGE ET DE FONCTIONNALITÉ

Il faut que du personnel spécialisé effectue un essai d'allumage et de fonctionnalité pour contrôler le bon fonctionnement de l'appareil et de tous les éléments de l'installation associés et impliqués. Il est donc nécessaire de vérifier aussi, selon si le chauffage se fait par air ou par eau, les éventuels conduits de l'air chaud si présents ou le circuit hydraulique et autres sources de chaleur éventuellement associées au produit.

i Vérifiez avec le personnel spécialisé les éventuels coûts de cette opération.
 ■ Consulter l'option "REMARQUE POUR LE PREMIER ALLUMAGE".

8 HABILLAGE ET FINITIONS

Une fois l'installation du produit terminée, en plus de ce qui a été précédemment décrit, l'installation d'éventuels accessoires, d'habillage externe ou d'autres œuvres et finitions peut être nécessaire.

i Dans le cas d'habillage externe de série et d'accessoires, suivre les instructions jointes.

i Nous vous conseillons d'effectuer ce qui est indiqué dans le paragraphe "ESSAI D'ALLUMAGE ET DE FONCTIONNALITÉ":
 ■ une fois l'habillage terminé et après la consolidation de tous les travaux de construction nécessaires.

Humidificateur (accessoire)

Procédez de la façon suivante :

- positionnez l'élément (1)
- positionnez l'humidificateur (2)

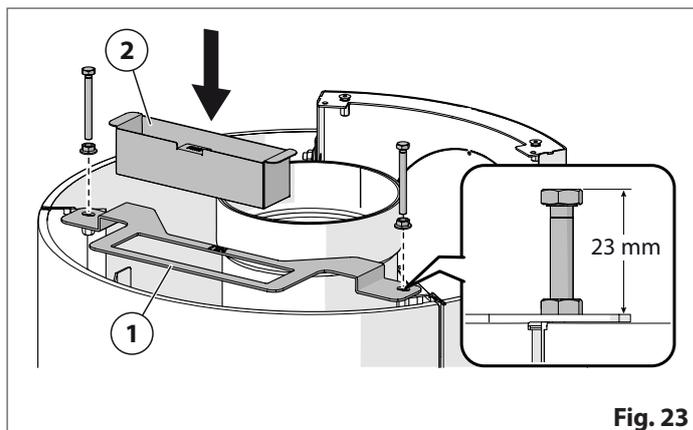


Fig. 23

Panneau en faïence

Procédez de la façon suivante :

- Positionnez les vis (3) en respectant la valeur indiquée
- fixez avec les écrous (4)

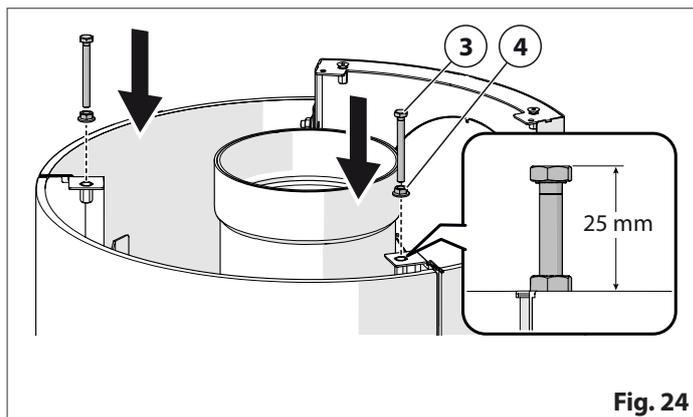


Fig. 24

- positionnez le panneau en faïence (5)

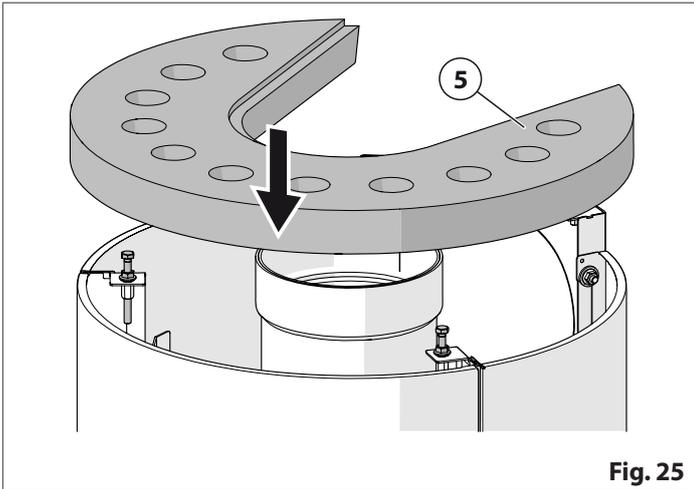


Fig. 25

- installez la grille (6)
- vissez les vis (7)
- **Seulement pour E124:** avec évacuation des fumées située à l'arrière, positionnez le cache-trou (8).

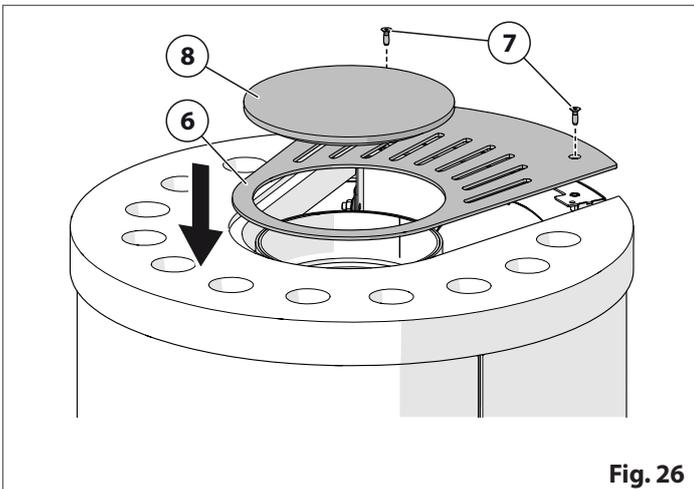


Fig. 26

- **Seulement pour E124 A:** positionnez le cache-tuyau (9).

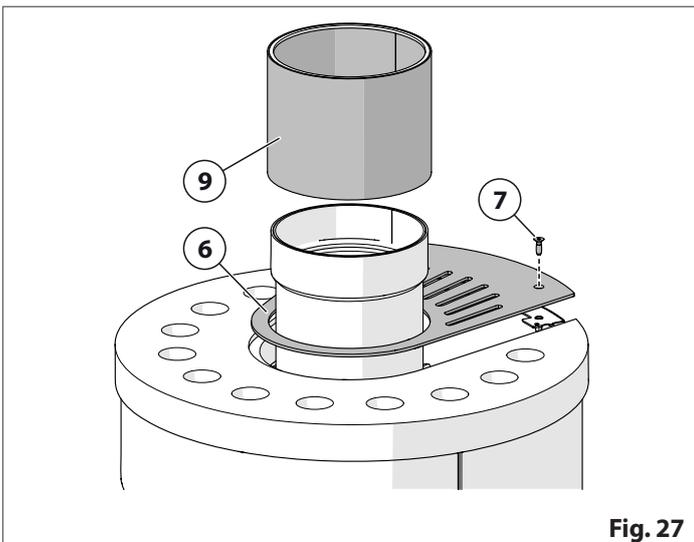


Fig. 27

9 AVANT D'ALLUMER LE PRODUIT

Avant de mettre en service l'appareil:

- lisez attentivement toute la documentation et les informations quelle que soit la forme fournies du produit et des éventuels accessoires complémentaires, et toute autre documentation qui y est citée
- assurez-vous que toutes les indications prescrites par le constructeur et par les normes soient respectées
- assurez-vous d'avoir effectué toutes les opérations de nettoyage et d'entretien nécessaires du produit et de l'installation.



Avant de procéder à l'allumage:

- le foyer doit être nettoyé des cendres et des résidus qui se sont accumulés lors de la précédente combustion
- contrôlez que les parties du foyer soient correctement positionnées dans leur siège.



Pendant le fonctionnement:

- certaines pièces du produit (porte, poignée, dispositifs de réglage, parties en céramique) peuvent atteindre des températures élevées. Faites donc très attention et prenez les précautions et dispositifs de protection nécessaires, surtout en présence d'enfants, de personnes âgées, handicapées et d'animaux
- garder tout produit combustible ou sensible à la chaleur loin de l'appareil (par exemple, meubles en bois, rideaux, tapis, tissus, vêtements, décorations, liquides inflammables, etc.)
- la porte doit rester fermée et la vitre doit être intègre.



Si le produit ne dispose pas d'une fermeture automatique de la porte, le fonctionnement avec foyer ouvert n'est permis que pour la durée strictement nécessaire et que sous surveillance constante de la flamme.

10 UTILISATION



Pour recharger le combustible dans le foyer, ouvrir la porte, régler l'air comburant et le régulateur de tirage (si présent) ou intervenir sur des parties de l'appareil susceptibles d'être chaudes, il est obligatoire d'utiliser des précautions et des dispositifs de protection adéquats (gant, outil pour l'ouverture ou autres dispositifs spécifiques), même en l'absence de flamme.

- Le gant n'est pas indiqué pour prendre en main les braises.



Pour les modèles avec MULTIFUOCO SYSTEM: pour en savoir plus sur le fonctionnement, consulter le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT".

10.1 REMARQUE POUR LE PREMIER ALLUMAGE

! Avant l'allumage, retirez les accessoires fournis (voir la rubrique « *CARACTÉRISTIQUES* ») ou des éléments combustibles présents sur la sole foyère ou dans le tiroir à cendres, et libérez le foyer des cales installées pour le transport, si présentes.

- Il est important de retirer le spray aérosol de peinture, si fourni, qui pourrait exploser.

! Durant les premiers allumages, des odeurs dues à l'évaporation de graisses ou de liquides huileux utilisés pour la fabrication et présents dans la peinture peuvent se dégager. Dans cette phase, prenez soin de bien aérer le local et évitez d'y séjourner trop longtemps car les vapeurs émises pourraient être nuisibles aux personnes et aux animaux.

Les premiers allumages devront être effectués de façon à permettre la mise en place du corps du produit et l'évaporation totale des graisses ou liquides huileux utilisés pour la fabrication et présents dans la peinture.

Par conséquent:

- lors de la première période de fonctionnement, il est conseillé d'utiliser le produit au minimum de sa capacité, en chargeant le foyer au moins pour le premier jour avec 50% de bois en moins par rapport à la charge nominale indiquée
- si l'appareil est doté de réglage de l'air comburant manuel, maintenez le réglage de l'air comburant manuel dans la position de fonctionnement (allumage exclu), consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT"
- en cas de gestion électroniquement assistée (appareil BCS - Burn Control System) suivez les indications fournies dans le manuel "INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT"
- à ce stade initial, aérez la pièce
- cette procédure doit être effectuée avec le système de ventilation forcé désactivé.

Au terme de cette procédure, des graisses ou liquides huileux seront évaporés, la peinture sera stabilisée et le produit devra être utilisé avec des paramètres appropriés pour une utilisation normale.

Au besoin, il est possible d'effectuer un nouveau cycle de fonctionnement au maximum, afin de permettre la disparition des substances qui dégagent les odeurs.

! Si durant le fonctionnement, de la fumée s'échappe d'une partie quelconque de l'appareil ou du canal de fumée, consultez la rubrique "ANOMALIES".

10.2 OUVERTURE DE LA PORTE

! Ouvrez la porte durant le fonctionnement de l'appareil seulement pour le chargement du combustible et lorsque la sole foyère est recouverte uniquement de braises.

- Ouvrir la porte lorsque les flammes sont vives ou intenses représente un risque pour l'utilisateur et l'habitation.
- Utilisez toujours les dispositifs de protection adéquats (gant, outil pour l'ouverture ou autres dispositifs spécifiques).

⊘ Ne fermez pas la porte violemment, le verre pourrait se briser.

- Le gant n'est pas indiqué pour prendre en main les braises.

Pour ouvrir la porte, tirez vers vous la poignée (1). L'ouverture de la porte doit se faire lentement, en la laissant légèrement entrouverte pendant quelques secondes avant de l'ouvrir complètement.

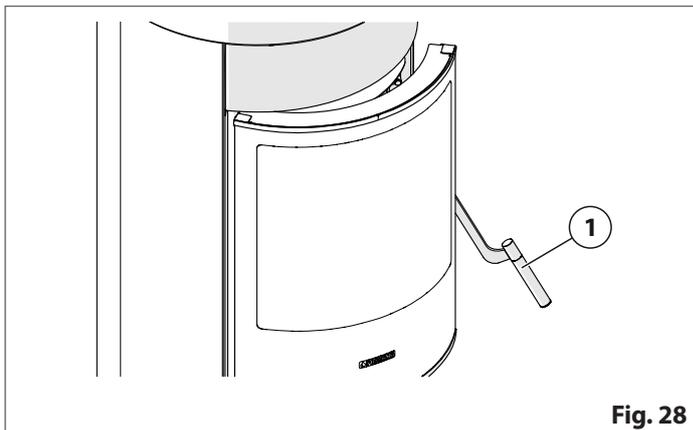


Fig. 28

10.3 RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT

Le réglage de l'air comburant permet de déterminer le développement de la flamme, la durée et la qualité de la combustion, et le rendement thermique de l'appareil.

Puisque la combustion varie en fonction du type de combustible utilisé, de ses dimensions et de la masse du chargement, des caractéristiques de l'installation, de la dépression de la cheminée et des conditions atmosphériques et climatiques, l'expérience vous guidera à choisir le réglage le plus approprié.

⊘ Ne jamais effectuer un chargement excessif de combustible sur un lit de braises réduit et/ou avec une faible amenée d'air comburant. Cela peut provoquer la formation consistante de gaz/fumées imbrûlés à l'intérieur du foyer qui en l'absence de flamme peuvent compromettre la sécurité.

! Une quantité importante de gaz/fumées imbrûlés à l'intérieur du foyer peut provoquer l'inflammation de la flamme soudaine et dans certains cas, peut causer l'éclatement du verre.

- Un chargement excessif de combustible et l'ouverture excessive de l'air comburant et de l'éventuel régulateur de tirage, par rapport à ce qu'indiquent les instructions, provoquent une surchauffe de l'appareil, une diminution du rendement et l'augmentation de la consommation de bois.
- Assurez-vous toujours qu'une amenée d'air assure le développement de la flamme sans danger pour la sécurité.

Positionnez les réglages de l'air comburant au minimum ne comporte pas nécessairement l'extinction de la flamme : cela dépend de nombreux facteurs parmi lesquels la condition d'utilisation et les caractéristiques de l'appareil liées à la sécurité.

Le réglage s'effectue de la façon suivante :

- pour **réduire** l'amenée d'air comburant, déplacez le bouton de réglage dans le sens " - "
- pour **augmenter** l'amenée d'air comburant, déplacez le bouton de réglage dans le sens " + "

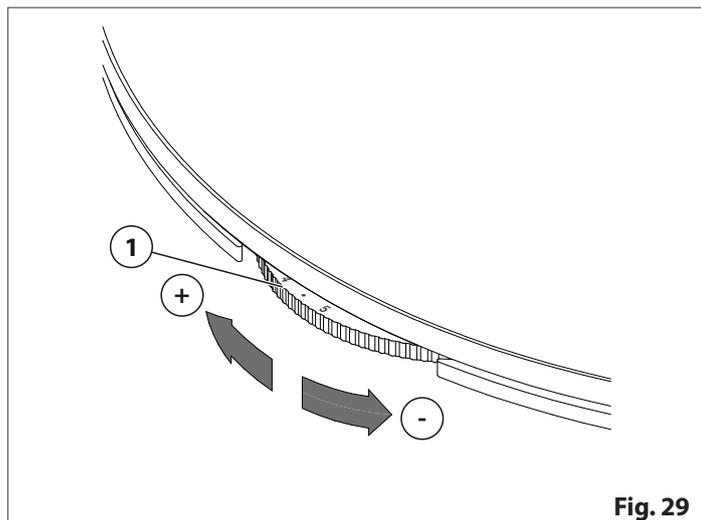


Fig. 29

1 Réglage de l'air comburant

Position	Conditions d'utilisation
A	Amenée d'air au maximum (ouverte) Allumage
N1	Puissance thermique nominale (ouvert 34%) Produit type SL300-02 (évacuation arrière)
N2	Puissance thermique nominale (ouvert 30%) Dans tous les autres cas (évacuation supérieure)
C	Amenée d'air au minimum (fermée) Fonctionnement nocturne

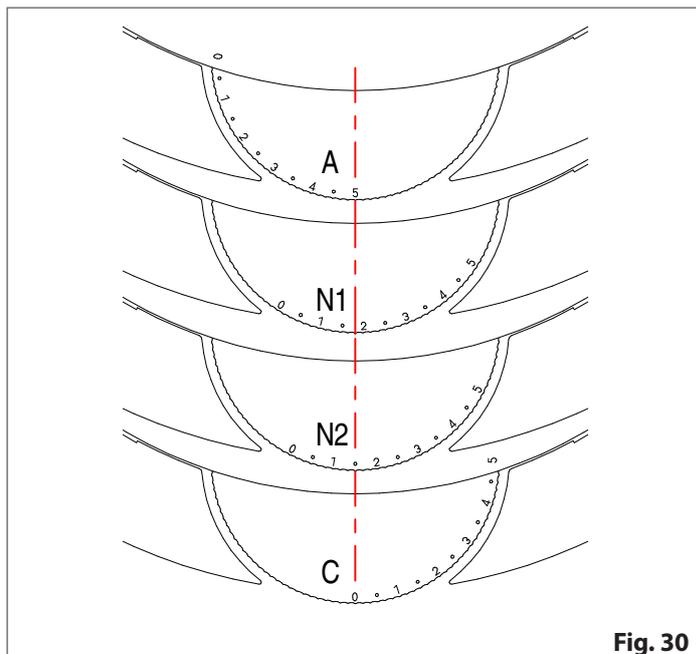


Fig. 30

10.4 DÉMARRER LE PRODUIT

i Dans la phase d'allumage, le foyer devra être rapidement amené à la température de fonctionnement. Lorsque cette phase est trop lente, la formation de condensation est inévitable et provoque le noircissement du foyer et de la vitre.

i Matériau à brûler: consulter l'option "COMBUSTIBLE".
■ Quantité maximale de combustible à brûler: consulter l'option "DONNÉES TECHNIQUES".

Allumage

Chargez le foyer selon les modalités suivantes :

- amenez le bouton de réglage de l'air comburant sur la position d'allumage (consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT")
- assurez-vous que les éventuels registres ou vannes de réglage des fumées, présents sur le produit ou l'installation, sont ouvertes
- au centre du foyer, unissez les petits morceaux de bois tendre (sapin) en tas
- placez au milieu de celles-ci du combustible prévu pour l'allumage (papier, allume-feu, etc.)
- procéder à l'allumage
- si le feu a des difficultés à démarrer, sous une étroite surveillance, laissez la porte légèrement entrouverte suffisamment longtemps pour permettre un développement complet des flammes (pendant 5 à 10 minutes environ)
- une fois que le feu a bien pris, fermez la porte et réglez l'air comburant (consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT")
- si nécessaire, réglez les éventuels registres ou vannes de réglage des fumées, présentes dans le produit ou dans l'installation.



Fig. 31

Rechargement de combustible

Lorsqu'un lit de braises suffisant s'est formé, procédez avec un nouveau chargement de combustible :

- assurez-vous que les éventuels registres ou vannes de réglage des fumées, présents sur le produit ou l'installation, sont ouverts
- ouvrez la porte lentement pour éviter que la fumée ne s'échappe dans la pièce
- si nécessaire, distribuez uniformément les braises
- positionnez sur les braises de nouvelles bûches de bois de façon à ce que leur surface, de préférence privée d'écorce, soit le plus possible en contact avec les braises
- refermez la porte et augmentez l'amenée d'air comburant (consultez la rubrique "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT") pendant le temps nécessaire pour raviver la flamme
- si nécessaire, réglez les éventuels registres ou vannes de réglage des fumées, présentes dans le produit ou dans l'installation.

⚠ Successivement au chargement de combustible, surveillez le fonctionnement de l'appareil jusqu'au développement complet de la flamme.

- Si des gaz/fumées imbrûlés se forment, laissez la porte du foyer légèrement ouverte et suffisamment longtemps pour que la flamme se développe. Une fois que le feu a bien pris, refermez la porte.

i Lorsque vous rechargez le combustible en présence d'un lit de braises limité, introduisez dans le foyer, afin de favoriser un allumage plus rapide, une quantité inférieure au chargement nominal et utilisez de petits morceaux de bois.

i En cas de conditions météorologiques non optimales pour le bon fonctionnement de l'appareil (basse pression, jour de grand vent ...), une condition de tirage inverse peut se produire dans le système d'évacuation des fumées : pour rétablir un tirage normal, chauffez le conduit de cheminée en brûlant une petite quantité de papier puis procédez successivement au démarrage normal de l'appareil.

- L'appareil pourrait ne pas fonctionner correctement si l'installation ne garantit pas toutes les exigences de conformité de l'appareil et si la mise en place, l'utilisation et l'entretien ne respectent pas les prescriptions des normes et du constructeur.

⊘ Ne pas ouvrir la porte du foyer durant le fonctionnement.

- Il est interdit d'introduire à l'intérieur de l'appareil des combustibles liquides et d'alimenter la braise déjà présente.
- Le gant n'est pas indiqué pour prendre en main les braises.

Disposition et dimension du combustible

P_{nom} = Puissance thermique nominale

P_{part} = Puissance thermique partielle

	P_{nom}	P_{part}
Bûches n°	3	-
Poids unitaire (kg)	0,49	-
Longueur (cm)	20	-

Disposition (vue d'en haut)

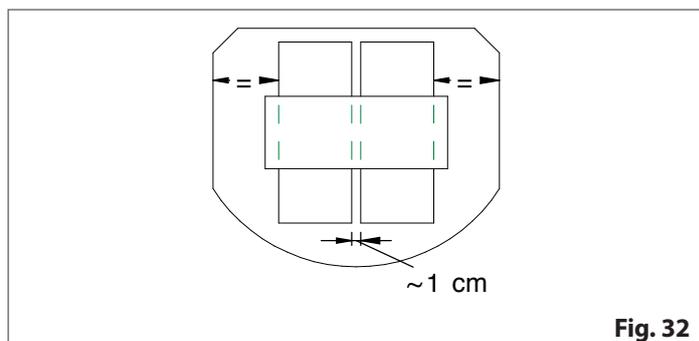


Fig. 32

10.5 FONCTIONNEMENT AU MINIMUM

Grâce à des mesures opportunes et à l'expérience, il est possible de faire fonctionner l'appareil au minimum et de prolonger la durée de la combustion entre deux chargements de combustible : cela s'avère utile par exemple durant la nuit ou lorsque vous n'êtes pas à la maison.

Le fonctionnement au minimum de l'appareil dépend du type du bois (il est conseillé d'utiliser un bois solide), du tirage du conduit de cheminée et des conditions atmosphériques.

Votre expérience vous guidera pour la quantité de bois à charger et le réglage de l'air comburant le plus approprié.

Pour faire fonctionner l'appareil au minimum, le foyer doit être bien chaud (au moins 2 ou 3 heures après l'allumage).

Le soir ou avant de quitter la maison, effectuez le chargement de combustible en présence d'un bon lit de braises, attendez que la flamme se développe, contrôlez que la combustion soit régulière et réglez l'amenée d'air comburant au minimum (consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT"):

Le lendemain matin, ou dès votre retour à la maison, redémarrez l'appareil au maximum pour brûler l'éventuelle crésote qui s'est formée durant la nuit.

Les dépôts de crésote commencent à se former lorsque la température du conduit de cheminée descend en-dessous des 150°C. Pour les éviter, essayez de maintenir le foyer de l'appareil à une allure normale (puissance nominale) le plus longtemps possible.

Un fonctionnement prolongé de l'appareil au minimum peut nécessiter un nettoyage plus fréquent du foyer et du conduit de cheminée.

10.6 FONCTIONNEMENT EN CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES DÉFAVORABLES

Durant les périodes intermédiaires avec des conditions atmosphériques défavorables, ou lorsque les températures extérieures sont plus élevées, les variations climatiques peuvent provoquer un dysfonctionnement du tirage et empêcher le libre passage des fumées.

Dans ce cas, le foyer doit être chargé avec une petite quantité de bois et le réglage de l'air comburant doit être au maximum pour brûler le bois plus rapidement et stabiliser le tirage.

! En cas de conditions atmosphériques difficiles, surveillez constamment l'évolution de la flamme et de la combustion.

10.7 SURCHAUFFE ET EXTINCTION

En cas de surchauffe ou si certaines parties de l'appareil ou du canal de fumée deviennent rouge :

- **interrompez immédiatement l'alimentation du combustible**
- ne pas ouvrir la porte du foyer
- réduisez au minimum l'entrée de l'air comburant:

Le feu s'éteindra pour insuffisance d'air (le temps dépend aussi de la quantité de combustible présent dans le foyer).

Une fois l'appareil refroidi, contrôlez l'origine du problème et si nécessaire, appelez le personnel spécialisé (C.A.T.) (centre d'assistance technique autorisé) ou du personnel qualifié.

! En cas d'incendie, éteignez le feu à l'aide d'un extincteur.

- Il est interdit d'éteindre le feu avec de l'eau.
- En cas d'échappements de fumée, aérez la pièce avant de l'occuper.

10.8 HUMIDIFICATEUR (ACCESSOIRE)

L'appareil est équipé d'un système pour l'humidification de l'air ambiant (accessoire).

i L'humidificateur doit être rempli avec de l'eau environ tous les deux ou trois jours, et toutefois selon l'utilisation de l'appareil.

! Ne pas remplir l'humidificateur au-delà du niveau indiqué par « MAX ». Une fuite d'eau pourrait endommager l'appareil.

- L'opération de rechargement doit être effectuée lorsque le feu est éteint et avec l'appareil complètement froid.
- Le nettoyage de l'humidificateur doit être effectué avec le feu éteint, l'appareil éteint et débranché du courant électrique.

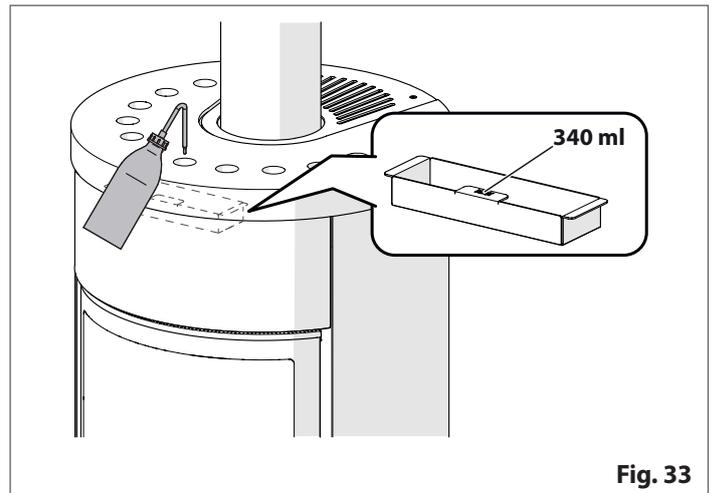


Fig. 33

11 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

! Pour toutes les opérations d'installation ou d'entretien, qui impliquent l'accès à l'intérieur de l'habillage ou de la chambre des fumées, ou l'accès à des parties électriques et électroniques, adressez-vous à un C.A.T. (centre d'assistance technique autorisé) ou à du personnel qualifié.

- Toutes les opérations d'installation, de nettoyage et d'entretien doivent être effectuées avec le feu éteint, l'appareil complètement froid et le câble de l'alimentation électrique, présent sur le produit et/ou sur d'éventuels accessoires installés, débranché.
- Elles doivent en outre être effectuées avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

Les opérations d'entretien sont obligatoires et nécessaires pour garantir la sécurité, un fonctionnement correct et efficace de l'appareil et sa durée dans le temps. Si ces opérations ne sont pas effectuées selon la fréquence prescrite, l'appareil pourrait présenter des dysfonctionnements et/ou un endommagement physique et des performances réduites.

Le constructeur n'est pas responsable d'endommagements ou de dysfonctionnements de l'appareil dus à un mauvais entretien.

i Le nettoyage doit être réalisé avec des équipements appropriés et dans le respect des normes en matière de protection de la sécurité et de la santé.

- Les matériaux et les équipements utilisés pour le nettoyage ne doivent pas altérer les caractéristiques ou fonctionnalités de l'appareil.
- L'élimination des déchets obtenus suite au nettoyage doit être effectuée dans le respect des normes en matière d'élimination des déchets.

i La combustion du bois produit de la poix et d'autres vapeurs organiques qui, surtout avec des pourcentages d'humidité supérieurs à 30%, sont à l'origine de la créosote. La formation de créosote crée des dépôts et par conséquent l'obstruction du conduit de cheminée et l'empêchement du passage des fumées.

! La créosote est un élément inflammable qui, une fois allumé, peut gravement endommager le conduit de cheminée et la structure de l'habitation. Si la créosote s'est accumulée, il faut l'éliminer afin de réduire le risque d'incendie et favoriser l'échange thermique.

11.1 ENTRETIEN PROGRAMMÉ

! Les opérations d'entretien programmées doivent être effectuées **UNE FOIS PAR AN** et dans tous les cas, avant la mise en service de l'appareil après une longue période d'inactivité.

i Les indications temporelles indiquées sont indicatives : en fonction de la fréquence d'utilisation et de la qualité du combustible utilisé, une fréquence plus rapprochée pourrait être nécessaire.

! Une fois les opérations d'installation, de nettoyage et d'entretien terminées :

- restaurez et remplacez les éléments éventuellement usés ou endommagés par des pièces de rechange originales
- rétablissez tous les raccordements initiaux et les conditions de fonctionnement normales de l'appareil et de l'installation
- effectuez un essai d'allumage et de fonctionnement du produit pour vous assurer de l'absence d'anomalies.

Les opérations d'entretien incluent aussi les interventions suivantes :

- vérification de l'usure, intégrité et fonctionnement des composants
- vérification de l'absence de saletés, poussières, incrustation ou obstructions
- vérification du positionnement et de la fixation des composants
- remplacement des composants endommagés ou usés
- nettoyage
- toutes les opérations nécessaires pour obtenir un fonctionnement correct à condition qu'elles soient réalisées en conformité avec les normes.

Fréquence conseillée

Interventions possibles de l'utilisateur	
Vitre	1 jour
Sole foyère, grille, tiroir à cendres	1 jour
parties du foyer de l'appareil (plaques, dos, panneaux latéraux, déflecteurs de fumée, etc.)	1 an
Zone située à l'arrière des panneaux de revêtement (si aucun composant électrique ou élément électromécanique en mouvement n'est présent)	1 an

Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.

Échangeurs et passages de la fumée du corps de la chaudière (si présents)	1 an
Évacuation des fumées du produit	1 an
Installation d'évacuation des fumées	1 an
Prise d'air extérieure et conduit de l'air comburant	1 an
Système de ventilation : bouches, canaux de sortie d'air, grilles (si présentes)	1 an
Ventilateurs d'ambiance (si présents)	1 an
Partie électrique et composants électroniques (si présents)	1 an
Étanchéité et état d'usure des joints de la vitre et des tous les éléments sujets à l'usure	1 an
Zone située à l'arrière des panneaux de revêtement (si aucun composant électrique ou élément électromécanique en mouvement n'est présent)	1 an

11.2 NETTOYAGE DU REVÊTEMENT EN CÉRAMIQUE

Le revêtement en céramique (si présent) doit être nettoyé avec un linge souple et sec. Dans le cas d'intervention plus énergiques, utiliser des produits adaptés au nettoyage de la céramique, ainsi que des produits concentrés spécifiques pour le grès céramique, capables d'enlever même les tâches d'huile, d'encre, de café, de vin, etc.

⊘ Ne jamais détremper et nettoyer le revêtement en céramique à l'eau froide lorsqu'il est encore chaud, car le choc thermique pourrait le fendiller.

11.3 NETTOYAGE DES PARTIES MÉTALLIQUES PEINTES

Pour nettoyer les parties métalliques peintes, utilisez un chiffon doux et humidifié avec de l'eau.

Ne jamais nettoyer les parties métalliques avec de l'alcool, des solvants, des produits à base de pétrole, de l'acétone ou d'autres substances dégraissantes ou abrasives. En cas d'usage de ces substances, le fabricant n'est pas responsable des dommages qui pourraient en dériver.

Un mauvais usage de produits détergents peut causer la décoloration des parties métalliques.

11.4 NETTOYAGE DE LA VITRE

Pendant la phase d'allumage, il est possible que des auréoles de goudron se forment, mais qui en général disparaissent une fois la combustion optimale atteinte. Si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons de procéder à un nettoyage quotidien de la vitre, avant l'allumage, pour éviter la formation d'incrustation difficiles à retirer.

i Fréquence de nettoyage conseillée : consulter l'option "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

! Le nettoyage de la vitre doit être effectué à froid avec des substances dégraissantes à base d'ammoniaque et non corrosives (par exemple, ne pas utiliser le diluant).

- N'utilisez pas de substances abrasives ou de matériaux qui puissent griffer ou abîmer la vitre, puisque les griffures pourraient se transformer en fissures ou ruptures.

11.5 NETTOYAGE DU FOYER ET DU TIROIR À CENDRES

i Fréquence de nettoyage conseillée : consulter l'option "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

L'utilisation du foyer pendant une journée entière contribue à l'accumulation des cendres ou des résidus de la combustion.

Le tiroir à cendres (1) doit être régulièrement vidé et la grille du foyer ne doit pas être bouchée. Si les fentes de la grille sont obstruées, elles doivent être nettoyées.

La négligence de ce nettoyage comporte un excès de résidus dans l'appareil, qui par la suite aggravent le bon fonctionnement du produit.

Lorsque vous repositionnez le tiroir à cendres, poussez-le correctement jusqu'à la butée sur son siège.

! Pour ce genre de nettoyage, utilisez un aspirateur approprié pour l'aspiration des cendres.

i Pour l'élimination des cendres, consultez la rubrique "ÉLIMINATION DES CENDRES".

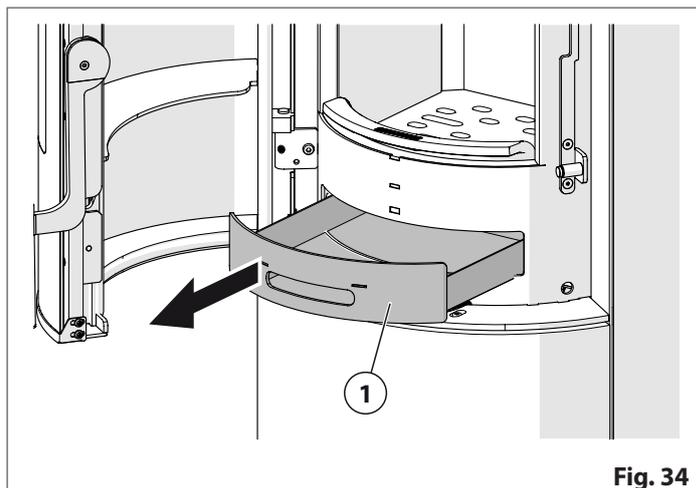


Fig. 34

Retrait des parties internes du foyer

Procédez de la façon suivante :

- ouvrez la porte du foyer
- soulevez le pare-bûches et retirez-le du foyer

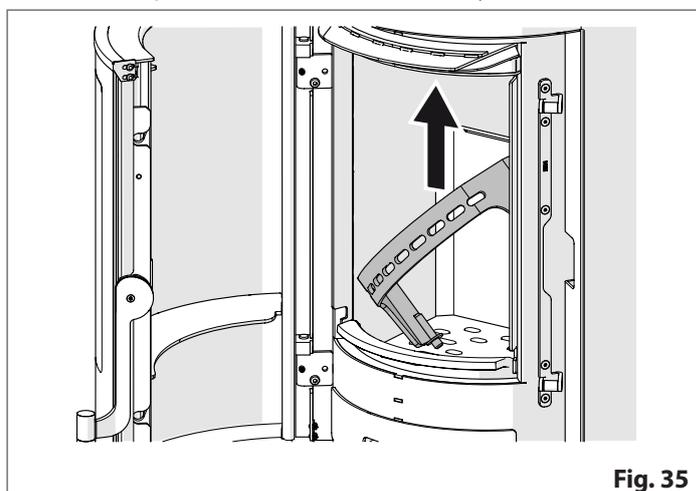


Fig. 35

- soutenez le dos supérieur (2) avec une main
- tournez vers le centre du foyer la partie arrière du panneau latéral (3), inclinez-le et extrayez-le de la bouche du foyer
- continuez à maintenir le dos supérieur (2) et, simultanément, extrayez aussi l'autre panneau latéral (4)

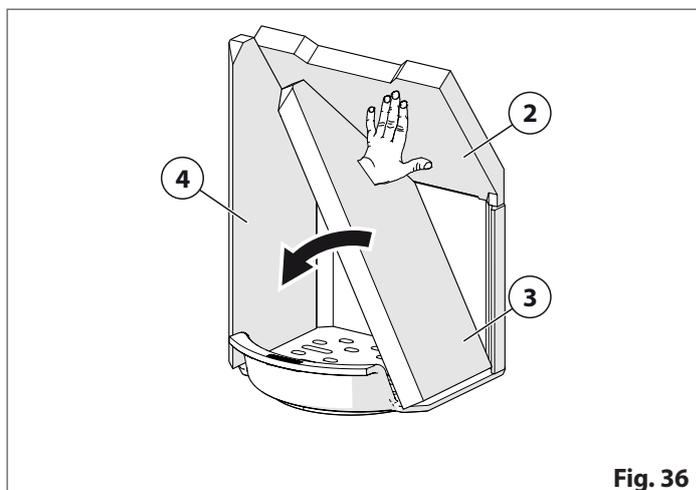


Fig. 36

- soulevez le dos supérieur (2) de son siège, tournez la partie inférieure vers l'extérieur et extrayez-la du foyer

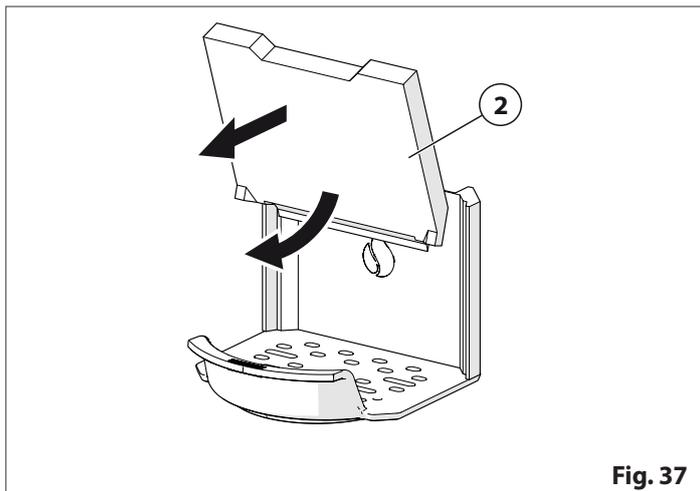


Fig. 37

- tournez le dos inférieur (5) d'environ 90° et extrayez-le du foyer

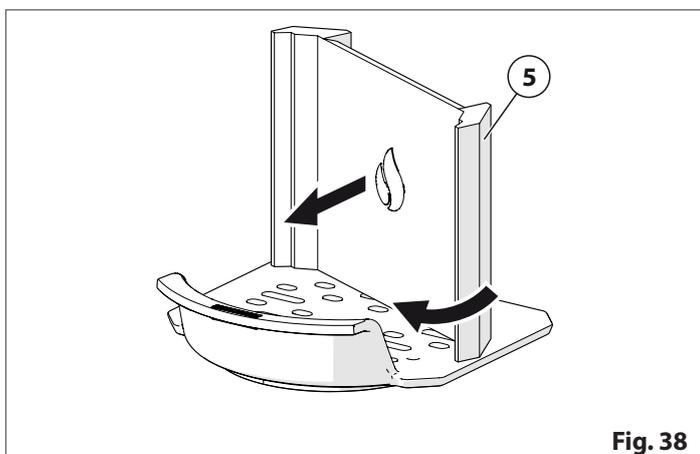


Fig. 38

- retirez l'étrier (7)
- retirez le dos (8) du foyer

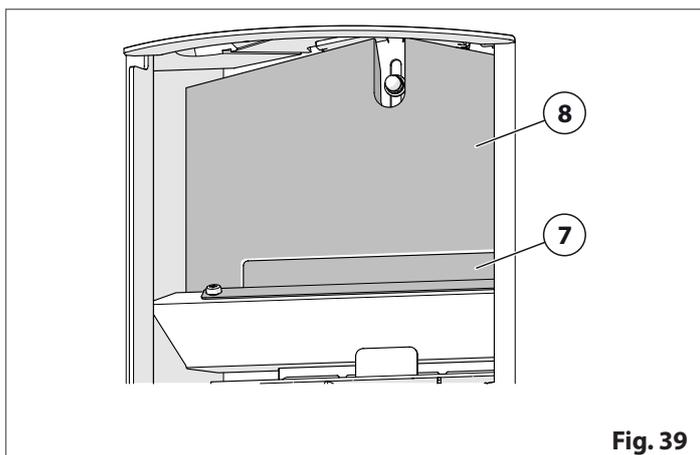


Fig. 39

- soutenez les déflecteurs (9), (10) à l'aide d'une main
- retirez l'étrier de fixation (11)

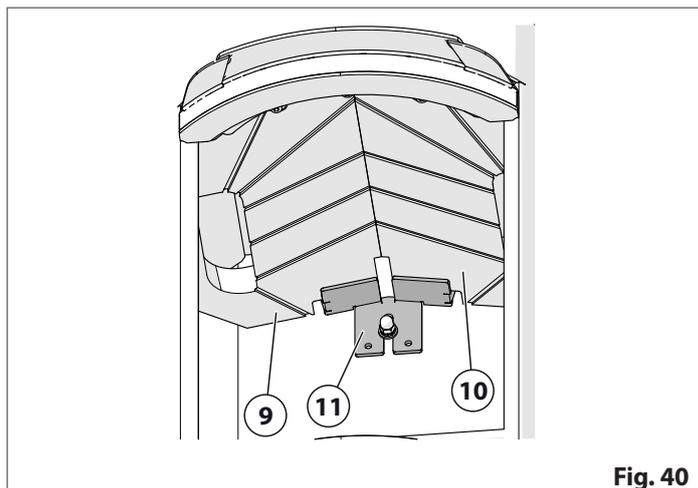


Fig. 40

- déroulez vers le bas le déflecteur supérieur (9) et retirez-le du foyer
- de la même manière, extrayez aussi l'autre déflecteur (10)

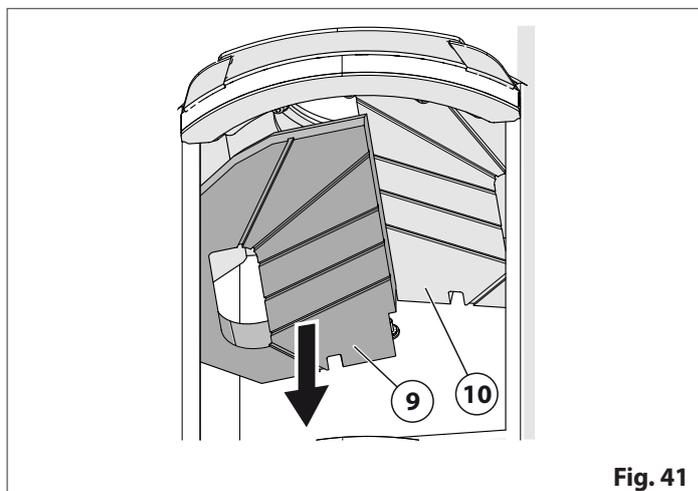


Fig. 41

- soulevez la sole foyer (6), tournez-la d'environ 90° et enlevez-la du foyer
- extraire le tiroir à cendre (1)

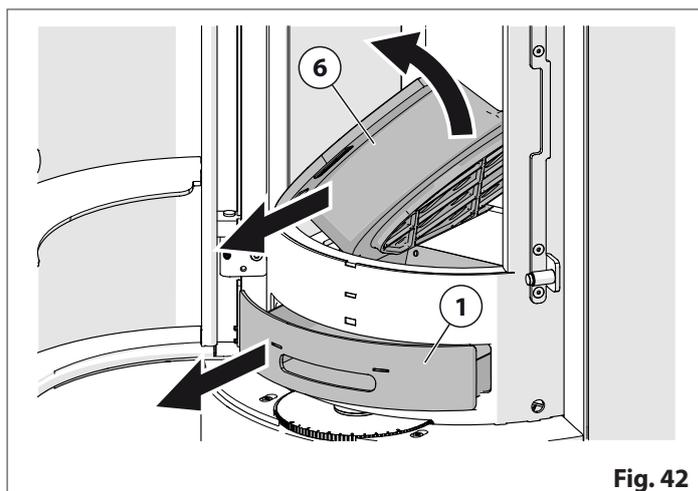


Fig. 42

- nettoyez l'intérieur de l'appareil et remontez le tout dans le sens inverse.

 Faites attention au montage des déflecteurs de fumée (9) et (10), qui doivent être positionnés en contact entre eux.

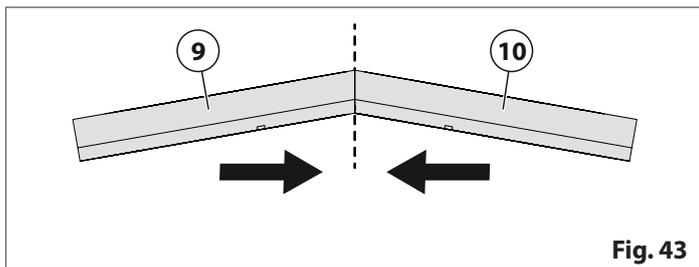


Fig. 43

Nettoyage des pièces en ALUKER

L'« Aluker® » est un matériau à base de substances non toxiques et résistantes à la chaleur (jusqu'à 1 400°C). Malgré la bonne résistance mécanique, il est recommandé de ne pas cogner violemment les plaques.

Pour un bon nettoyage des parties:

- ne jetez pas d'eau lorsque les plaques sont encore chaudes
- ne rayez pas les plaques avec des corps métalliques
- utilisez une simple brosse.

Nettoyage des pièces en Skamolex

Malgré la bonne résistance mécanique, il est recommandé de ne pas cogner violemment les plaques.

Pour un bon nettoyage des parties:

- ne jetez pas d'eau lorsque les plaques sont encore chaudes
- ne rayez pas les plaques avec des corps métalliques
- utilisez une simple brosse.

11.6 ÉLIMINATION DES CENDRES

Les cendres dérivant de bois naturel (non traité) brûlé dans des poêles ou des cheminées sont composées essentiellement d'oxydes de calcium, silicium, potassium et magnésium. C'est pour cette raison qu'elles peuvent être utilisées comme fertilisant pour les plantes, en faisant attention de ne pas dépasser le 2,6 kg/10 m² annuel.

 Placez les cendres dans un récipient métallique avec couvercle étanche. Le récipient fermé doit être placé sur une surface non combustible, à distance de sécurité des matériaux combustibles, jusqu'à ce que les braises soient complètement éteintes.

- Ne jetez pas la cendre avec des escarbilles dans le conteneur à déchets organiques.

 Ne jetez pas les cendres avec des braises dans le conteneur à déchets organiques.

11.7 NETTOYAGE DU CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES DU PRODUIT

Le nettoyage du conduit d'évacuation des fumées du produit doit être effectué en fonction de l'accumulation de saleté de l'installation.

 Fréquence de nettoyage conseillée : consultez la rubrique "ENTRETIEN PROGRAMMÉ".

- Nous vous rappelons de bien lire le paragraphe "CANAL DES FUMÉES".

 Si cela est nécessaire, particulièrement pour les premières fois, nous vous conseillons de faire appel à un technicien.

12 ARRÊT SAISONNIER DE L'APPAREIL

Après la dernière utilisation de la saison ou si l'inactivité du produit est prévue pour une longue période, il est nécessaire:

- nettoyer le foyer et retirer les cendres de l'appareil
- d'effectuer toutes les opérations décrites à la rubrique "NETTOYAGE ET ENTRETIEN" de façon à éviter des incrustations nuisibles pour le produit et difficiles à éliminer au moment de l'utilisation successive
- effectuez un contrôle, un nettoyage et un entretien non seulement du produit mais de toute l'installation (conduit d'évacuation des fumées, conduits pour l'aspiration et la prise d'air extérieure, canalisations de l'air chaud, installation hydraulique, etc.) à confier à du personnel spécialisé et qualifié
- si le produit est pourvu d'une télécommande, enlevez les piles de la télécommande pour éviter les oxydations
- débranchez le produit, et/ou les éventuels accessoires installés, du courant électrique.

 Une humidité excessive et un temps de non-utilisation prolongé peuvent entraîner la formation de rouille sur certaines pièces internes non peintes du produit.

- Il s'agit d'un phénomène naturel qui ne compromet pas l'efficacité ni la durée du produit et n'est pas à considérer comme un défaut.

 Après une période d'inactivité du produit, le problème des dilatations des matériaux et de l'émanation des vapeurs pourrait se représenter. Consulter la rubrique "REMARQUES POUR LE PREMIER ALLUMAGE".

13 ANOMALIES



Toutes les opérations doivent être effectuées avec le feu éteint, avec l'appareil complètement froid et avec le câble d'alimentation électrique du produit, et/ou d'éventuels accessoires installés, débranché.

- Toute modification non autorisée apportée sur l'appareil et/ou l'utilisation de pièces détachées non originales, tout entretien inefficace ou absent, utilisation et installation qui ne respectent pas ce que prescrivent les réglementations et le constructeur, outre à créer des situations de danger pour l'opérateur, annulent la garantie et dégagent le fabricant de toute responsabilité.
- Dans les cas susmentionnés, l'éventuelle intervention du C.A.T. n'est pas couverte par la garantie car ce problème n'est pas imputable à un défaut de l'appareil.



Certaines des interventions décrites peuvent être réalisées par l'utilisateur tandis que d'autres doivent être confiées au C.A.T. (centre d'assistance technique agréée).

- Pour résoudre les dysfonctionnements et pour les réparations qui nécessitent une intervention sur des composants à l'intérieur du revêtement ou du foyer, il est nécessaire de contacter des personnes qualifiées, conformément aux normes en vigueur. Par conséquent, nous vous conseillons de vous adresser exclusivement au C.A.T.
- Contactez les C.A.T. uniquement après avoir soigneusement consulté toutes les instructions jointes au produit et aux éventuels accessoires.



Si durant le fonctionnement, de la fumée s'échappe d'une partie quelconque de l'appareil ou du canal de fumée :

- ne pas ouvrir la porte du foyer
- réduire l'entrée de l'air comburant de l'appareil
- ne pas éteindre le feu avec de l'eau, cela peut créer plus de fumée et endommager le foyer
- laissez le feu s'éteindre tout seul lentement
- aérez la pièce
- une fois que l'appareil s'est refroidi et que la fumée ne s'échappe plus, contrôlez la cause de l'échappement et si nécessaire contactez le C.A.T.

Échappement de la fumée provenant du foyer dans des conditions atmosphériques adverses

POSSIBLES CAUSES

ACTIONS

Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.

Dispositif d'évacuation des fumées bouché - absence de tirage	Contrôle et nettoyage du système d'évacuation des fumées
Souche non anti-vent	Remplacer la souche avec un type anti-vent
Cheminée non adéquatement isolée	Revêtir la cheminée avec des planches ou d'autres matériaux isolants

Échappement de la fumée à l'ouverture de la porte

POSSIBLES CAUSES

ACTIONS

Interventions possibles de l'utilisateur

Ouverture trop rapide	Garder la porte entrouverte pendant quelques secondes avant l'ouverture complète Consulter l'option "UTILISATION"
Les flammes sont encore vives	N'ouvrir la porte qu'en présence de braises sur la sole Consulter l'option "UTILISATION"

La vitre se salit excessivement

POSSIBLES CAUSES

ACTIONS

Interventions possibles de l'utilisateur

Procédure d'allumage inadéquate	Consulter l'option "UTILISATION"
Bois trop humide	Utiliser du bois sec Consulter l'option "COMBUSTIBLE"
Utilisation de combustibles de classe médiocre ou mauvaise	Changer le type de combustible Consulter l'option "COMBUSTIBLE"
Peu d'air comburant	Augmenter l'entrée de l'air comburant Consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT"

Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.

Dispositif d'évacuation des fumées bouché - absence de tirage	Contrôle et nettoyage du système d'évacuation des fumées
---	--

De la condensation se forme

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Interventions possibles de l'utilisateur	
Procédure d'allumage inadéquate	Consulter l'option "UTILISATION"
Combustion lente et par conséquent température des fumées basse	Brûler du bois de taille plus petite et sec Augmenter l'entrée de l'air comburant Consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT"
Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.	
Section de la cheminée trop grande	Réduire la section en insérant un conduit de section appropriée et bien isolé à l'intérieur du conduit de cheminée
Cheminée non adéquatement isolée	Revêtir la cheminée avec des planches ou d'autres matériaux isolants

Difficulté d'allumage

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Interventions possibles de l'utilisateur	
Procédure d'allumage inadéquate	Consulter l'option "UTILISATION"
Peu d'air comburant	Augmenter l'entrée de l'air comburant Consulter l'option "RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT" Réglez le régulateur de tirage (si présent)
Tronçons de bois trop grands	Utiliser des tronçons de bois plus petits Consulter l'option "COMBUSTIBLE"
Bois trop humide	Utiliser du bois sec Consulter l'option "COMBUSTIBLE"
Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.	
Dispositif d'évacuation des fumées bouché - absence de tirage	Contrôle et nettoyage du système d'évacuation des fumées

Le foyer ne chauffe pas

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Interventions possibles de l'utilisateur	
Quantité de combustible inférieure à celle nécessaire pour obtenir le rendement nominal	Utiliser la quantité de combustible indiquée dans les instructions Consulter l'option "DONNÉES TECHNIQUES"
Foyer sous-dimensionné pour la pièce à chauffer	Intégrer avec une autre source de chauffage
Isolation de la pièce à chauffer non adéquate	L'isolation du conduit doit être effectuée avec des matériaux adéquats
Le foyer n'est pas à régime thermique	Attendez le temps nécessaire. 5 heures et plus peuvent être nécessaires en fonction du type d'appareil et des accessoires installés (kit de ventilation, kit d'accumulation, etc.)
Utilisation de combustible non conforme (qualité, type, composition, dimension, etc.)	Consulter l'option "COMBUSTIBLE"
Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.	
Prise d'air extérieure surdimensionnée	Dimensionner la prise d'air extérieure en fonction de l'appareil et de la pièce

Le ventilateur ne fonctionne pas (si présent)

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Interventions possibles de l'utilisateur	
Absence d'alimentation électrique dans l'habitation	Faire vérifier l'installation électrique de l'habitation
L'appareil n'est pas sous tension	Vérifier que la fiche soit bien branchée au réseau et à l'appareil, et que d'éventuels interrupteurs de l'installation électrique soient actifs
Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.	
Mauvais branchement de l'alimentation	Contrôle, vérification des branchements selon le schéma électrique et l'éventuelle remplacement par des pièces originales
Régulateur électronique défectueux	Contrôle et éventuel remplacement par des pièces originales

Ventilateur bruyant (si présent)

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.	
Présence de poussière ou autre dans le ventilateur	Contrôle et nettoyage du ventilateur
Vibrations	Fixation du ventilateur Contrôle et éventuel remplacement par des pièces originales
Usure des parties tournantes	Contrôle et éventuel remplacement par des pièces originales

Peu d'air chaud sort des bouches (si présentes)

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Interventions possibles de l'utilisateur	
Conduits pour canalisation non isolée	L'isolation du conduit doit être effectuée avec des matériaux adéquats
Conduit pour canalisation avec parcours trop long et/ou avec trop de coudes / bifurcations	Faire modifier le parcours et suivre les instructions
Espace ambiant surdimensionné par rapport à la puissance de l'appareil et à la portée du ventilateur (si présent)	Chauffer moins de pièces ou utiliser l'appareil avec d'autres générateurs de chaleur

Absence de tension (en cas d'appareil et/ou d'éventuels accessoires qui exigent une alimentation électrique)

POSSIBLES CAUSES	ACTIONS
Interventions possibles de l'utilisateur	
Absence d'alimentation électrique dans l'habitation	Faire vérifier l'installation électrique de l'habitation
L'appareil n'est pas sous tension	Vérifier que la fiche soit bien branchée au réseau et à l'appareil, et que d'éventuels interrupteurs de l'installation électrique soient actifs

Opérations qui exigent l'intervention du C.A.T.

Fusibles de protection (si présente)	Contrôle et éventuel remplacement par des pièces originales
Câble d'alimentation défectueux	Contrôle et éventuel remplacement par des pièces originales
Carte électronique défectueuse	Contrôle et éventuel remplacement par des pièces originales

14 ÉLIMINATION DU PRODUIT EN FIN DE VIE UTILE

La démolition et l'élimination du produit est à la charge exclusive du propriétaire qui devra agir conformément aux réglementations en vigueur en matière de sécurité, respect et protection de l'environnement.

Adressez-vous aux autorités compétentes pour toutes informations relatives à la réglementation locale.

Adressez-vous à un technicien qualifié pour mettre le produit définitivement hors service.

Avant de procéder à la désinstallation de l'appareil :

- coupez l'alimentation électrique (pour des appareils alimentés électriquement)
- mettez en sécurité tous les composants et les connexions de l'installation
- fermez toutes les connexions de la chaudière et de l'installation (pour des appareils dotés d'une chaudière)
- fermez le robinet d'arrivée du gaz vers l'appareil (pour des appareils fonctionnant au gaz)

Une élimination incorrecte peut causer des dommages à la santé humaine et à l'environnement.

L'appareil et les accessoires ne doivent pas être éliminés avec les déchets domestiques communs : éliminez l'appareil dans un centre de tri spécifique.

14.1 DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Lorsque le symbole est indiqué sur l'appareil ou sur les accessoires, ou bien sur l'emballage ou la documentation, il indique que l'appareil, les accessoires, les piles/accumulateurs et les relatifs composants électriques et électroniques NE doivent PAS être considérés ni éliminés comme un déchet ménager commun mais doivent être remis à un centre de tri approprié au recyclage d'appareils électriques et électroniques.

Une élimination incorrecte peut causer des dommages à la santé humaine et à l'environnement.

Il est possible de demander au distributeur le retrait de l'appareil électrique et électronique aux conditions et conformément aux modalités prévues par les règlements nationaux qui intègrent la Directive 2012/19/UE.

Adressez-vous aux autorités compétentes pour toutes informations relatives à la réglementation locale.

15 NORMES DE RÉFÉRENCE

Pays d'application : UNION EUROPÉENNE

EN 13240	Poêles à combustible solide - Exigences et méthodes d'essai
EN 1443	Conduits de fumée - Exigences générales
EN 1457-1	Conduits de fumée - Conduits intérieurs en terre cuite/céramique - Partie 1 : exigences et méthodes d'essai pour utilisation en conditions sèches
EN 1457-2	Conduits de fumée - Conduits intérieurs en terre cuite/céramique - Partie 2 : exigences et méthodes d'essai pour utilisation en conditions humides
EN 1806	Conduits de fumée - Boisseaux en terre cuite/céramique pour conduits de fumée simple paroi - Exigences et méthodes d'essai
EN 1856-1	Conduits de fumée - Prescriptions pour les conduits de fumée métalliques - Partie 1 : composants de systèmes de conduits de fumée
EN 1856-2	Conduits de fumée - Prescriptions relatives aux conduits de fumée métalliques - Partie 2 : tubages et éléments de raccordement métalliques
EN 13384-1	Conduits de fumée - Méthodes de calcul thermo-aéraulique - Partie 1 : conduits de fumée ne desservant qu'un seul appareil
EN 15287-1	Conduits de fumée - Conception, installation et mise en oeuvre des conduits de fumée - Partie 1 : conduits de fumée pour appareils de combustion qui prélèvent l'air comburant dans la pièce
EN 15287-2	Conduits de fumée - Conception, installation et mise en oeuvre des conduits de fumée - Partie 2 : Conduits de fumée pour chaudières étanches
EN 13501-1	Classement au feu des produits et des éléments de construction - Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu
ISO 17225-1	Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 1 : exigences générales
EN ISO 17225-5	Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 5 : classes de bois de chauffage

Pays d'application: SUISSE

AICAA-VKF-AEAI Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)

 L'installation du produit doit se faire en conformité avec les instructions et les normes locales. Contacter les pompiers ou les agents du service public pour plus d'informations sur les restrictions et les critères établis dans votre zone.

16 ANNEXE

Plaque signalétique : légende



Lisez et respectez les instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

Model = Modèle

Type = Type

DoP = Déclaration de performances

N.Body = Organisme notifié

Pn = Puissance thermique nominale

Pp = Puissance thermique partielle

Pnom = Puissance thermique nominale rendue dans la pièce

Ppart = Puissance thermique partielle rendue dans la pièce

Pwnom = Puissance thermique nominale transférée à l'eau

Pwpart = Puissance thermique partielle transférée à l'eau

Pinnom = Puissance thermique nominale du brûleur

Pinpart = Puissance thermique partielle du brûleur

ηnom = Rendement à la puissance thermique nominale

ηpart = Rendement à la puissance thermique partielle

pnom = Tirage minimum à la puissance thermique nominale

ppart = Tirage minimum à la puissance thermique partielle

Tnom = Température moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation avec puissance thermique nominale

Tpart = Température moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation avec puissance thermique partielle

CO_{nom} (13% O₂) = Émission de CO à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

CO_{part} (13% O₂) = Émission de CO à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

CO_{nom} = Émission de CO à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

CO_{part} = Émission de CO à 0% d'oxygène à la puissance thermique partielle

NO_{xnom} (13% O₂) = Émission de NO_x à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

NO_{xpart} (13% O₂) = Émission de NO_x à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

NO_{xnom} = Émission de NO_x à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

OGC_{nom} (13% O₂) = Émission de OGC à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

OGC_{part} (13% O₂) = Émission de OGC à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

OGC_{nom} = Émission de OGC à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

OGC_{part} = Émission de OGC à 0% d'oxygène à la puissance thermique partielle

PM_{nom} (13% O₂) = Émission de particules à 13% d'oxygène à la puissance thermique nominale

PM_{part} (13% O₂) = Émission de particules à 13% d'oxygène à la puissance thermique partielle

PM_{nom} = Émission de particules à 0% d'oxygène à la puissance thermique nominale

W_{max} = Consommation électr. max

E, f = Tension nominale - Fréquence nominale

d_{out} = Diamètre de l'évacuation des fumées

L, H, W = Dimensions d'encombrement de l'appareil

p_w = Pression de fonctionnement maximum

T_{wmax} = Température maximale admissible (eau)

d_R = distance minimale arrière au matériau combustible

d_S = distance minimale latérale au matériau combustible

d_P = distance minimale frontale au matériau combustible

(*) = Cet appareil est conforme aux exigences

MUL = Installation dans un conduit multiple (si autorisé par les normes nationales et les réglementations locales)

INT = Adapté pour la combustion intermittente

(a) = 2.BImSchV (Allemagne)

(b) = 15a B-VG (Autriche)

(c) = VKF/AEAI (LRV-Opair Schweiz)

(d) = BAFA (Allemagne)



Via Montello, 22
31011 Casella d'Asolo (TV) - ITALY
Tel. +39.04235271 - Fax +39.042355178
www.piazzetta.com
e-mail: infopiazzetta@piazzetta.it